

ANNEE 1986

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

Vie LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 1986

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

SEANCE du vendredi 23 Mai 1986

SOMMAIRE

- 1 - Membres du Gouvernement présents 4...
 - 2 - Ouverture de la séance 4...
 - 3 - Projet de budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports 4...
 - 4 - Suspension de la séance 73...
 - 5 - Réprise de la séance 74...
 - 6 - Projet de budget du Ministère des Affaires étrangères 74...
 - 7 - Projet de loi n° 02/86 autorisant le Président de la République à approuver la Convention fiscale entre les Etats membres de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) adoptée à Bamako, le 29 octobre 1984. Jours de l'adoption 129
- .../...

8 - Projet de loi n° 03/86 autorisant le Président de la République à approuver l'Accord dans le domaine de la Pêche maritime entre le Sénégal et l'Espagne, signé à Madrid, le 1er mars 1985...136..

9 - Projet de loi n° 04/86 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention contre la Torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants, signée à New-York, le 4 février 1985 140..

10 - Projet de loi n° 05/86 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole additionnel portant amendement du texte français du Protocole relatif à la définition de la notion de produits originaires des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (article 1), signé à Dakar, le 29 mai 1979.....146..

11 - Projet de loi n° 06/86 autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole additionnel portant amendement du Protocole relatif à la définition de la notion de produits originaires des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (article 2), signé à Dakar, le 29 mai 1979.....150...

12 - Projet de loi n°08/86 autorisant le Président de la République à approuver l'Accord-Cadre portant création d'une Grande Commission mixte de Coopération sénégalo-togolaise, signé à Kara au Togo, le 23 avril 1985 153...

13 - Projet de loi n° 09/86 autorisant le Président de la République à approuver l'Accord culturel entre le Gouvernement de la République togolaise et le Gouvernement de la République du Sénégal, signé à Kara au Togo, le 23 avril 1985 156..

- 14 - Projet de loi n° 10/86 autorisant le Président de la République à approuver l'Accord de Coopération Economique et technique entre le Gouvernement de la République togolaise et le Gouvernement de la République du Sénégal, signé à Kara au Togo, le 23 avril 1985 159.
- 15 - Projet de loi n° 11/86 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention portant création d'une Commission sous-régionale des pêches, signée à Dakar, le 29 mars 1985. 163.
- 16 - Projet de loi n° 12/86 autorisant le Président de la République à ratifier la Convention dans le domaine des pêches maritimes entre le Gouvernement du Sénégal et le Gouvernement de la République du Cap-Vert, signée à Dakar, le 29 mars 1985. 171
- 17 - Projet de loi n° 13/86 autorisant le Président de la République à ratifier le traité d'adhésion de la République Populaire du Bénin à la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), signé à Ouagadougou, le 21 mai 1985. 175
- 18 - Projet de loi n° 20/86 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord de siège entre l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications et la République du Sénégal, signé à Dakar, le 11 novembre 1985 179..
- 19 - Fin de la séance..... 182..

PRESIDENCE de :

M./Louis DACOSTA, Vice-Président

Secrétaires : MM. Abdou Khaly SEYE

Babacar SALL

(La séance est ouverte à 9 h. 30)

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

MM. Landing SANE, Ministre de la Jeunesse et des Sports ;

Ibrahima FALL, Ministre des Affaires étrangères ;

Thierno BA, Ministre délégué auprès du Président de la République chargé des relations avec les Assemblées ;

Moussa TOURE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

- 2 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte.

Monsieur le Ministre, l'Assemblée ^{nationale} vous souhaite la bienvenue à vous et à vos collaborateurs.

- 3 -

PROJET DE BUDGET DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MONSIEUR LE PRESIDENT

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La parole est à Monsieur Christian VALANTIN, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

./.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports a été arrêté, pour l'exercice 1986-1987, à la somme de 2 473 552 000 F. contre 2 128 750 000 F. pour la gestion en cours, soit une augmentation de 344 812 000 F. en valeur absolue et de 16,19 % en valeur relative.

Au chapitre 521, dépenses de personnel, on enregistre une augmentation de 144 812 000 F. (9,85 %) d'une gestion à l'autre. Cette augmentation est due, d'une part, à la réévaluation des services votés de 110 891 000 F (7,5 %) et à des mesures nouvelles pour un montant de 33 921 000 F. (2,14 % par rapport aux services votés). Les mesures nouvelles permettront la prise en charge des élèves sortant des écoles de formation.

Au chapitre 522, dépenses de matériel, on n'enregistre aucune variation d'une année sur l'autre.

Au chapitre 523, dépenses d'entretien, si les services votés ne changent pas au regard des dotations 1985-1986, des mesures nouvelles, pour un montant de 80 000 000 F ; permettront d'entretenir le nouveau stade de l'Anitié.

Au chapitre 524, dépenses de transfert, on ne note aucune modification d'une année sur l'autre dans le volume global des crédits qui lui sont attribués.

Au chapitre 525, dépenses diverses, les services votés sont réévalués de 120 000 000 F. (77,6 % par rapport aux dotations 1985-86).

Il s'agit de prévoir les frais de transport des équipes appelées à se déplacer dans le courant de l'année à venir.

Votre Commission des Finances et des Affaires économiques a entendu le rapport fait au nom de la Commission de la Jeunesse, de l'Information et des Télécommunications et a posé de nombreuses questions au Ministre.

./.

1. LE CAIRE 1986

Vos commissaires ne pouvaient laisser passer l'examen du budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports, sans évoquer les espoirs déçus du peuple sénégalais, moins devant la défaite de l'équipe nationale de foot-ball que par rapport à la manière dont cet échec est survenu.

S'il s'est trouvé des commissaires pour réclamer que des sanctions soient prises, votre commission technique et votre commission des Finances, dans leur unanimité, ont demandé que soient dépassés les états d'âme et que les leçons de l'échec soient tirées pour que Lusaka 88 soit un succès. Il s'agit certes de bien se préparer, de bien s'organiser, d'acquérir les automatismes indispensables à tout jeu collectif, de cultiver la cohérence, par la discipline, indispensable à toute équipe qui rassemble en son sein onze brillantes individualités. Il s'agit aussi, pour chaque protagoniste, de prendre la mesure individuelle et collective de sa propre responsabilité, face à lui-même, face à ses camarades, face au peuple puisque le foot-ball, sport-roi, est devenu un phénomène de société. Il s'agit encore, pour les dirigeants de l'équipe nationale, de diriger, c'est-à-dire de se montrer fermes et de faire preuve d'autorité vis-à-vis de joueurs devenus des vedettes nationales et internationales, avec tout ce que le vedettariat implique de positif et de négatif dans le comportement. La défaite du Caire n'est pas un drame ; de n'avoir pas tout fait ~~pour~~ l'éviter pose problème, et il serait irresponsable de n'en point tirer les leçons qui s'imposent. Se persuader qu'on va gagner parce qu'on a mobilisé les grands moyens, que le peuple vous soutient et qu'on a une des meilleures équipes du tournoi ne suffit pas à rendre parfaite l'exécution du contrat. Vos commissaires ont donc demandé au Ministre de la Jeunesse et des Sports de tout faire pour ramener la confiance dans l'esprit du public qui n'a ménagé ni ses moyens, ni ses encouragements à la cause du foot-ball sénégalais et de son équipe-fanion.

Le Ministre partage l'analyse de vos commissaires, reconnaissant l'immense déception du peuple sénégalais devant la défaite du Caire. Il ne servira à rien de s'acharner à situer les responsabilités. D'ailleurs, les têtes sont tombées d'elles-mêmes ou presque. Mais le Sénégal, a proclamé le Ministre, a besoin des joueurs actuels (qu'ils soient au Sénégal ou en France) de l'équipe nationale, pour être présent dans les prochaines compétitions internationales : la prochaine coupe africaine des Nations va démarrer en octobre 1986 par les éliminatoires. Sera donc installé un nouveau C.N.P.

qui aura pour mission de réhabiliter le foot-ball sénégalais et son équipe nationale. Il faut relever le défi et tourner la page. On ne doit surtout pas perdre notre temps à régler des comptes. Les compétitions à venir doivent se préparer à la lumière du Caire 86, et la première condition de cette préparation est avant tout psychologique : il faut retrouver le moral et vite, demande avec insistance, avec véhémence, le Ministre de la Jeunesse et des Sports, ce qui ne dispense pas de tirer les leçons de l'évènement. Il faut s'arrêter de nourrir des états d'âme et il faut se ressaisir pour soutenir l'équipe nationale. Si la coupe n'est pas venue au Sénégal, il ne faut pas oublier qu'après dix huit ans d'absence, l'équipe nationale a été qualifiée. Ce qui est un résultat appréciable.

Quant à l'utilisation des fonds collectés par le Comité de parrainage, le Ministre en a annoncé la publication prochaine, comme le lui demandaient vos commissaires.

Vos commissaires ont émis l'idée de réserver une mention spéciale aux étudiants, aux diplomates et à tous les ressortissants sénégalais résidant au Caire, pour le soutien qu'ils ont constamment apporté à l'équipe nationale. Le Ministre s'est associé à cette démarche.

2. LES QUATRIEMES JEUX AFRICAINS DE NAIROBI

Vos commissaires ont attiré l'attention du Ministre et du Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances sur la nécessité de prévoir les crédits nécessaires à la participation du Sénégal aux 4ème Jeux Africains de Nairobi en 1987. Quatorze disciplines vont rassembler les athlètes du continent, et le Sénégal peut bien se trouver avec une délégation de 300 personnes. Les crédits indispensables n'apparaissent pas, semble-t-il, au projet de budget 1986-1987.

Le Ministre a rassuré vos commissaires. Le Ministère chargé des Finances s'est toujours montré compréhensif vis-à-vis du département, lorsque les nécessités de cette nature se sont manifestées.

Le Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances, renvoyant vos commissaires au projet de budget, rappelle que les crédits du Ministère de la Jeunesse et des Sports sont en augmentation de 16,1 %, soit 1,20 % du budget total. Pour la gestion en cours, le Ministère a bénéficié d'une rallonge de 259 millions de francs, sans compter les soutiens de la LONASE.

de la Présidence. Le Ministère chargé de la Jeunesse et des Sports pour ce qui concerne les compétitions nationales et internationales. Il n'y a pas de raison que cela cesse. Ce sont des dépenses incontournables. Pour la prochaine gestion, un article spécial (8270) est doté de 120 millions de francs pour frais de transport. Lorsque Nairobi se présentera, la volonté politique s'étant manifestée, le Ministère chargé des Finances fera son devoir.

3. EVOLUTION NECESSAIRE DES CLUBS SPORTIFS

Vos commissaires, faisant une analyse de l'évolution du sport, ont remarqué que, de plus en plus, certaines disciplines, le foot-ball en particulier, pouvaient être la source de revenus importants pour les clubs qui constituent la base même de développement du sport. Il est devenu de moins en moins possible de gérer ces clubs en faisant appel au bénévolat. Il faut se mettre en esprit que les clubs doivent se transformer en entreprises et qu'ils doivent être gérés comme tel. D'ailleurs, à l'appui de cette thèse, vos commissaires se réfèrent au dernier discours prononcé par le Président de la République qui a évoqué cette éventualité devant le Conseil économique et social. Elle mérite réflexion. Les techniques de sponsorship peuvent être utilisées pour financer des événements sportifs. Le Caire 86 a mis en oeuvre, à l'échelle du pays entier, cette technique, sans l'appeler d'ailleurs par son nom. Pour leur propre image, les entreprises sénégalaises, privées et publiques, financent des équipes de basket-ball et de foot-ball. Comme cela se fait dans d'autres pays où des hommes d'affaires ont compris le profit qu'ils pourraient tirer de manifestations sportives drainant les grandes foules, soit en gérant directement de grandes équipes, soit en se contentant d'apporter leur contribution par une sponsorship publicitaire.

Le Ministre a manifesté son accord. Mais a-t-il souligné, il s'agit là d'une transformation en profondeur des structures d'encadrement du sport. Elle doit être étudiée avec soin par le Ministère d'une part, des techniciens et des financiers de l'autre, à partir des formules déjà mises en application au Sénégal. De par le monde, le sport est de moins en moins le fait d'amateurs et de plus en plus une affaire de professionnels. La compétition de haut niveau doit se développer dans les disciplines jugées majeures pour attirer les jeunes. Des pépinières doivent se constituer. Tout un programme qui nécessite des investissements importants qu'il faut amortir, comme on le fait d'un hôtel ou d'un équipement industriel. Il s'agit d'une perspective intéressante à exploiter, mais complexe dans sa mise en oeuvre.

4. LA LUTTE TRADITIONNELLE

Vos commissaires ont interrogé le Ministre sur le développement de la lutte sans frappe, qui avait traversé une crise il y a quelques années. Ils ont tenu à reconnaître les efforts actuellement entrepris par le Ministère pour aider la lutte sans frappe à s'organiser davantage.

Le Ministre a indiqué, dans sa réponse, que la lutte sans frappe faisait partie des priorités choisies par le Président de la République dans la mise en oeuvre de la politique sportive. Des problèmes subsistent dans l'organisation et la réglementation de ce sport. Le Ministère se penche sur la question.

5. LA CRISE DU BASKET-BALL

Vos commissaires s'inquiètent du malaise qui semble s'être emparé du basket sénégalais, à en juger par les défections et les forfaits enregistrés. Ils ont posé le problème des basketteurs sénégalais opérant en France. Pourquoi ne peut-on les récupérer pour les faire participer aux compétitions africaines ? Pour ceux qui sont sélectionnés en équipe de France, cela peut se comprendre. Et pour les autres, se sont interrogés vos commissaires ?

Le Ministre a répondu que des problèmes relatifs au règlement des compétitions s'étaient récemment posés. Une rencontre entre les services compétents du Ministère et la Fédération de Basket a eu lieu pour trouver une solution à ces questions. De même qu'aux questions relatives à l'utilisation des basketteurs opérant en France. Le Président de la Fédération française de Basket-Ball doit être invité à Dakar pour étudier, avec les autorités sénégalaises, ce problème qui est réel.

6. LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Vos commissaires ont évoqué la construction du stade de Bambey qui avait bénéficié d'une aide gouvernementale qui s'est avérée insuffisante. Ils ont sollicité un soutien complémentaire.

Le Ministre a promis de suivre la question dans le cadre de l'appui accordé aux municipalités qui ont produit un effort propre.

Le stade de Nioro, qui a été financé par la Commune, aurait besoin d'une rallonge pour terminer. L'Etat aurait promis 4 millions de francs.

Le Ministre a promis de trouver une solution.

Pour le Stade Wiltord, le Ministre, après avoir constaté qu'il avait été reconstruit, a donné son accord pour installer l'éclairage.

A vos commissaires qui estimaient que Saint-Louis méritait un stade régional, le Ministre a indiqué qu'il était programmé.

Pour le stade de Kébémér, la commune en a réalisé la clôture et les crédits, sur le budget de l'Etat, ont été débloqués pour la finition. Un entrepreneur a été désigné, mais il a renoncé à faire les travaux. Vos commissaires demandent au Ministre d'autoriser la région de Louga à effectuer les travaux en régie.

Le Ministre a promis de trouver une solution, en changeant d'entrepreneur.

Vos commissaires ont posé le problème des voies d'accès et de dégagement du stade de l'Amitié. Les sorties du stade se font dans des délais anormalement longs. Ils ont demandé au Ministre de mettre tout en oeuvre pour construire ces voies, afin d'éviter les accidents qui pourraient être graves, étant donné les foules concernées par les manifestations sportives.

Le Ministre l'a d'autant plus admis qu'il s'agit là d'une obligation qui incombe au gouvernement.

S'agissant de la réfection du stade Demba DIOP, le Ministre a indiqué qu'elle serait achevée dans un mois.

Pour la construction d'une piscine olympique, le Ministre a informé vos commissaires qu'elle figurait parmi les priorités du gouvernement.

7. LE SPORT NAVÉTANE

Vos commissaires ont incité le Ministre à veiller sur le sport navétane qu'il connaît d'ailleurs très bien et dont il est un fervent partisan.

Le Ministre a vanté les mérites du sport navétane, sport de masse par excellence, pépinière de joueurs d'où peuvent sortir les talents.

Il faut donc renforcer l'encadrement et mettre à la disposition du sport navétane le plus possible d'aires de jeux. A ce sujet d'ailleurs, le Ministre est en relation avec son collègue de l'Urbanisme, non seulement pour réserver dans les plans d'urbanisation des espaces suffisants pour les jeux collectifs, mais aussi pour éviter leur disparition du fait d'une urbanisation sauvage.

8. LES FOYERS DE JEUNES DE LA REGION DE DAKAR

Vos commissaires, rappelant que l'ex-commune de Dakar avait construit des foyers de jeunes dans toute la région, ont attiré l'attention du Ministre sur la nécessité de veiller à l'utilisation de ces foyers socio-éducatifs. Ils ont déploré qu'ils ne servent, les fins de semaine et la veille des fêtes, qu'à des manifestations qui n'entrent pas dans les objectifs de la politique éducationnelle préconisée à ce niveau.

Le Ministre, conscient de cette situation, a répondu que son département s'efforçait de placer au niveau de ces foyers des maîtres d'éducation populaire (CNEPS).

9. LE C.D.E.P.S. DE PODOR

Vos commissaires ont déploré la situation misérable dans laquelle il se trouve.

Le Ministre a promis de vérifier le statut du C.D.E.P.S. de Podor comme celui de Matam, et dans le cas où ils relèveraient de son département, de s'en occuper.

10. LES MANIFESTATIONS SPORTIVES ET DE JEUNES DE LA SENEGAMBIE

Evoquant ces questions avec vos commissaires, le Ministre a indiqué que le Comité consultatif sénégal-gambien exécutait son programme comme l'attestent les récents tournois de foot-ball et de basket-ball organisés à Dakar et à Banjul.

S'agissant du Festival de Mbour, il a été décidé qu'il deviendrait désormais le Festival de la Sénégambie.

X

X X

Sous le bénéfice de ces observations, votre Commission des Finances et des Affaires économiques a adopté à l'unanimité le projet de budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports et vous demandent d'en faire autant.

./.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le Rapporteur Général.

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission.

Je demande à ceux qui veulent intervenir de se faire inscrire.

Je vous communique la liste des orateurs.

Sont inscrits nos collègues :

Amadou Souleye SARR

Abdel Kader SABARA

Boubakar THIOUBE

Boubacar SECK

Mamadou Ciré DIALLO

Oumar NDIAYE

Ramatoulaye Gueye SECK

Libasse SECK

Bacary TAMBA

Mamadou Assane DIOP

Famara MANE

Oumar WELE

Gallo NGUER

Fily SADIAXHOU

Abdou Khaly SEYE

Mamadou WADE

Yaya KONATE

Babacar SALL

Pascal MANGA

Ibrahima BOYE

Mamadou BADIANE

Lamine DIACK

Sayodo BAKHOM

Thierno DIOP

./.

Mes Chers Collègues, nous avons 25 orateurs inscrits.

Je vous propose de limiter le temps de parole à 5 minutes.

Il n'y a pas d'observations ?

Il en est ainsi décidé.

La parole est à notre collègue Amadou Souleye SARR.

MONSIEUR AMADOU SOULEYE SARR

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, votre département est d'une importance capitale car il intéresse toute la jeunesse de notre pays sans laquelle il n'y a pas d'avenir possible. Elle est l'espoir du monde et mérite donc notre attention et notre assistance. Nous ne pouvons que saluer la politique du Chef de l'Etat tendant à développer le sport en dotant toutes les régions d'infrastructures nécessaires.

La défaite du Caire est-elle un drame ? Oui. Le vin est tiré il faut le boire. Nous n'oublions pas, mais nous allons essayer de parer comme nous l'a recommandé le Chef de l'Etat.

Monsieur le Ministre, nous remercions le Président de la République d'avoir donné au stade de Ziguinchor le nom d'Aline Sitoé DIATTA, cette grande héroïne méconnue de certains Sénégalais et qui est aussi célèbre que la reine Ndieumbbeut MBODJ, Lat Dior Ngoné Latyr, Ndiadiane NDIAYE et Samba GUELADJEGUI. C'est un hommage que l'on a rendu à celle qui incarne le refus de la domination étrangère.

J'en arrive maintenant à des problèmes ponctuels.

En son temps j'avais déploré la démission de Monsieur Abdoulaye FOFANA de la Ligue de football, en indiquant qu'un homme comme lui ne se fabriquait pas en trois mois. Seulement, ce qui est fait est fait, nous n'y reviendrons pas. Dans un sens, Caire 86 a été positif, parce qu'il nous a permis de dégager une certaine philosophie et de constater que notre peuple était capable de dépassement quand il s'agit de défendre l'honneur national.

Monsieur le Ministre, la jeunesse de Podor et de Matam a besoin de s'épanouir grâce à la création d'infrastructures sportives de maisons de jeunes, etc.

Je terminerai par les arts martiaux : le judo, le karaté, le Kung Fu qui méritent d'être soutenus. Je parlerai surtout du karaté que je connais mieux pour l'avoir pratiqué pendant huit ans. Actuellement, cette discipline compte 1773 licenciés, 35 clubs et 30 à 40 ceintures noires. A notre palmarès figurent : le 1er championnat d'Afrique avec 4 médailles d'or sur 7 ; le 2ème championnat d'Afrique avec 5 médailles d'or sur 7 et l'insigne honneur de représenter l'Afrique au championnat du monde d'Espagne en 1987. Mais nous déplorons le fait que ces jeunes qui défendent vaillamment les couleurs du Sénégal, n'aient jamais été reçus par le Ministre de la Jeunesse et des Sports et le Président de la République. Ce n'est pas encourageant. La jeunesse ne doit pas se sentir délaissée ; nous devons l'aider à persévérer.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Abdel Kader SABARA.

MONSIEUR ABDEL KADER SABARA

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Le Caire 86 a fait couler beaucoup d'encre. J'espère qu'aujourd'hui nous clôturerons les débats sur la question. Le Rapporteur général n'a rien laissé dans l'ombre : il a rapporté, fidèlement, les discussions qui ont eu lieu en Commission. A présent, il faudrait que nous acceptions, en bons sportifs de tourner la page, sinon c'est le sport sénégalais en général et le football en particulier qui sera condamné à jamais. Nous devons nous réarmer moralement et préparer Nairobi 87 où seront représentées toutes les disciplines sportives et Lusaka 88. Le Sénégal a un niveau sportif assez élevé. Mais il n'y a pas que le football. Notre judo aussi a occupé la scène africaine pendant près de quatorze ans. Actuellement, nos champions commencent à vieillir, et si nous n'y prenons garde, nous risquons de connaître, dans ce secteur, une éclipse, d'autant que nous sommes à la veille des championnats d'Afrique, et l'équipe nationale n'est pas encore en regroupement.

Par ailleurs, la lutte sans frappe mérite d'être encouragée par une application stricte du règlement. La région de Dakar a été pénalisée à cause d'un manque de rigueur.

Monsieur le Ministre, j'avais demandé l'équipement en matériel roulant de notre stade de l'Amitié ; le Rapporteur général ne l'a pas mentionné.

Je voudrais, pour terminer, attirer votre attention sur le Conseil de la Jeunesse dont je suis un des vice-Présidents. Sa reconnaissance pose problème dans la mesure où l'Union nationale de la Jeunesse du Sénégal n'a jamais été dissoute. Juridiquement, elle existe encore et pourrait aider à résoudre cette question. Il faudrait, à mon avis, implanter le Conseil à la place.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Boubakar THIOUBE.

MONSIEUR BOUBAKAR THIOUBE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais féliciter le directeur de la DJASE, Monsieur SINANIHA, pour les sacrifices qu'il a consentis en faveur de l'Equipe du Casa-Sports et des boxeurs qui sont allés au Burkina Faso sans moyens. Le directeur de la Jeunesse et des Sports a utilisé ses indemnités afin de maintenir le moral de ces jeunes et leur permettre de participer pleinement à la manifestation. Nous souhaiterions, à l'avenir, que les équipes invitées à l'extérieur soient mis dans de bonnes conditions pour pouvoir représenter notre pays.

Je voudrais également vous féliciter, Monsieur le Ministre, pour les performances réalisées au niveau de votre département. Si nous vivons encore Caire 86, c'est moins en raison de l'échec que des causes qui ont été à l'origine et qui sont le fait de certains dirigeants de la Fédération et de certains joueurs. Le peuple sénégalais tout entier s'était mobilisé autour de son équipe nationale pour l'aider à remporter la coupe. Malheureusement, les dirigeants n'ont pas été à la hauteur des responsabilités qui leur ont été confiées. Voilà ce qui a brisé, à jamais, l'élan populaire. Les gens désertent maintenant les stades.

S'agissant du Comité national préparatoire qui sera mis sur pied, on nous dit qu'il risque de rencontrer des difficultés parce qu'il y a des clubs qui s'opposent à la nomination de certains membres. Qu'en est-il exactement ?

Monsieur le Ministre, il paraîtrait que Sadio DEMBA et Cheikh SECK, ex-employés de l'USB, ont été compressés. Si tel est le cas, nous pensons que ce n'est pas juste dans la mesure où ils se sont beaucoup sacrifiés pour leur peuple. A l'époque, la politique sportive visait à garantir la sécurité de

l'emploi aux joueurs afin qu'ils puissent s'adonner pleinement à la pratique du sport. Nous voudrions avoir des éclaircissements à ce sujet.

Je terminerai par le problème du Ludo. C'est un jeu assez populaire, et nous souhaiterions qu'il soit organisé comme le scrable, d'autant que des compétitions inter-quartiers et inter-départementales se tiennent régulièrement.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

La parole est à notre collègue Boubacar SECK.

MONSIEUR BOUBACAR SECK :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous poser quelques questions avant de m'appesantir sur Caire 86.

1°) Quel est le montant des recettes perçues au titre du Fonds d'Aide de la saison écoulée et quelle est l'utilisation qui en a été faite ?

2°) Quels sont les moyens logistiques mis à la disposition de la direction chargée de la gestion du stade de l'Amitié ?

3°) Pensez-vous que le CNP que vous allez mettre sur pied pourra redresser la situation du football sans la participation effective des Clubs ?

4°) La piscine olympique, qui est une de nos préoccupations constantes, est-elle en bonne voie comme nous l'a dit hier le Ministre du Plan et de la Coopération ?

Qu'en est-il de l'arène nationale de lutte ?

5°) Le cas des surveillantes de plage a-t-il été réglé ?

En ce qui concerne Caire 86, me conformant à l'appel du Chef de l'Etat et aux recommandations de la Commission des Finances, je tournerai la page. Mais vous me permettrez auparavant, Monsieur le Ministre, en ma qualité de membre de la délégation du Parlement ayant vécu les événements qui ont conduit à l'élimination de notre équipe nationale de la Coupe d'Afrique, de profiter de cette tribune pour déplorer certains faits :

1°) La substitution de votre ministère à la Fédération de Football quand il s'est agi de Caire 86.

2°) La campagne de préparation de nos joueurs qui s'est déroulée dans des conditions qui ne pouvaient que nous desservir.

3°) La programmation de nos matchs qui a eu lieu en présence d'un fonctionnaire incompetent en la matière, ce qui a abouti à nous faire jouer toujours en première heure, et plus grave encore avant l'Egypte.

4°) Le fait qu'en votre qualité de premier responsable de la délégation sénégalaise vous n'avez pas pris l'initiative de mobiliser de façon permanente vos troupes - j'entends par là les cadres administratifs, techniques, les joueurs, les supporters pourquoi pas - de les contrôler, de les orienter, de les réunir afin de recueillir des informations qui peuvent vous échapper, de préparer les échéances ou de tirer les leçons de celles déjà vécues.

5°) Le fait que le ministère ait versé une somme importante pour confirmer une réserve perdue d'avance et au sujet de laquelle on n'a même pas cru devoir recueillir le sentiment du Président de la CQRP qui était sur place.

6°) Le fait que certains joueurs aient eu, en votre présence, un comportement incorrect vis-à-vis des responsables de la Fédération ; ceci m'a été rapporté.

7°) La manière dont les joueurs se sont comportés en général en dehors des aires de jeux.

8°) La non-utilisation du doyen El Hadj Bécaye DIOP, ce fin psychologue réputé pour ses capacités de sensibilisation des joueurs.

Monsieur le Ministre, je me devais, pour libérer ma conscience, de rapporter ici, sous votre contrôle, tous ces propos que j'ai tenus aussi bien au Caire, en Arabie Saoudite qu'à Dakar. La limitation du temps de parole ne me permettant pas d'approfondir ma pensée, je déclare solennellement que je souscris aux déclarations écrites de Serigne Aly CISSE et de Cheikh Tidiane FALL du "Soleil", ainsi qu'à la participation de Pathé Dièye FALL et de Malick NDAO aux débats télévisés. D'autres comme Moustapha NDIAYE et Mansour MBAYE, qui n'étaient pas au Caire, y ont pris part. Ces critiques sont une contribution, car la cause était nationale, et si nous étions revenus avec la coupe, les félicitations auraient coulé à flots, et, vous auriez été le premier à recevoir les hommages et la gratitude du peuple et du Chef de l'Etat.

Avant de terminer, je suggère la tenue des Etats généraux du Football, seul niveau d'où peuvent sortir des solutions appropriées susceptibles de juguler la crise. Mes vœux vous accompagnent, Monsieur le Ministre, pour la réussite de la difficile mission qui vous est confiée à vous et à vos collaborateurs. En tout cas, vous me verrez toujours à vos côtés.

(Applaudissements nourris des Députés P.S.)

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou Ciré DIALLO.

MONSIEUR MAMADOU CIRE DIALLO :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Président, l'examen du projet de budget du ministère de la Jeunesse et des Sports m'amène à évoquer un problème qui ne cesse de susciter beaucoup de commentaires et que j'ai vécu : il s'agit naturellement de ce fameux Caire 86.

.../...

J'ai ressenti, tour à tour, une immense joie lors de notre victoire sur l'Egypte, pays organisateur, ce qui est rare, un grand espoir car j'ai cru que le match contre le Mozambique allait être celui de notre qualification en demi-finales et enfin une ^{profonde} déception quand le jeune Abdoulaye TRAORE marqua ce but malheureux. S'il est vrai que c'est ainsi que ce conçoit le sport, il n'en demeure pas moins que dans chaque oeuvre humaine, il y a des enseignements et des leçons à tirer pour l'avenir. Dans le cas précis de CAIRE 86, de graves erreurs d'ordre technique et tactique ont été commises.

La première a trait aux primes. Je crois que si les joueurs la Fédération et l'encadrement en avaient discuté depuis Dakar, le problème ne se serait pas posé au Caire.

La deuxième erreur monumentale est relative au séjour de l'équipe nationale en France. A deux semaines du coup d'envoi, elle s'est entraînée au domaine de Tournon, sous la neige, la pluie, le froid, pour aller jouer ensuite contre l'Egypte le vendredi 7 Mars, sous un soleil de plomb.

La troisième erreur, la plus malheureuse sans doute, c'est d'avoir laissé Karim Sèye, le meilleur buteur du championnat national, sur la touche.

Monsieur le Ministre, toutes ces erreurs ont été à l'origine du comportement fâcheux de certains joueurs. Mais toujours est-il qu'il faut savoir tourner la page et reconnaître aussi à cette équipe nationale des mérites.

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Mon cher Collègue, vous avez épuisé votre temps de parole.

La parole est à notre collègue Oumar NDIAYE.

M. Oumar NDIAYE :

Je vous remercie Monsieur le Président,
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Je voudrais d'abord revenir sur un point précis du rapport et remercier le Rapporteur général pour la fidélité de son document. Monsieur le Ministre, j'aurais souhaité que vous nous confirmiez en plénière, après l'avoir fait en Commission des Finances, que le stade Wiltord de Saint-Louis sera éclairé.

S'agissant de la Maison de Lille, elle devrait, en toute logique, se substituer au CDEPS dont les bâtiments ne sont plus fonctionnels. C'est le lieu de vous inviter, Monsieur le Ministre, à demander à la Municipalité de Saint-Louis de mettre cet équipement à votre disposition.

En ce qui concerne Caire 86, je ne peux pas le passer sous silence, en tant que sportif ayant son opinion à donner. Je n'étais pas au Caire, mais les matchs et les débats que j'ai suivis à la télévision, les journaux que j'ai lus m'ont permis de faire le tour de la question. J'ai dit à la Commission technique et à celle des Finances ce que je pensais de notre défaite et de notre prestation. Je suis d'accord pour tourner la page, cela ne me dispense pas de porter une critique et de voir dans quelle direction nous devons aller. De ce point de vue, j'estime que les réformes entreprises sont importantes et nécessaires. J'avais été ici l'un des défenseurs de la mise sur pied d'une fédération digne de ce nom. Je dois avouer aujourd'hui que je suis partisan d'un CNP pour la rénovation de notre système de football, car je suis absolument convaincu que notre devoir c'est de remobiliser le peuple sénégalais, parce que le football reste populaire malgré tout. Les potentialités sont encore là, les aptitudes aussi. D'autres échéances nous attendent : Nairobi 87, Lusaka 88, etc. Il faudra que le Ministère de la Jeunesse et des Sports, par un dialogue ouvert, cherche des solutions efficaces aux problèmes auxquels est confronté notre football.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ramatoulaye GUEYE SECK.

.../...

Mme. Ramatoulaye GUEYE SECK :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, comme tout le monde le sait, les villages traditionnels manquent d'équipements sportifs, alors qu'ils regorgent de jeunes doués, qui pourraient apporter beaucoup au sport s'ils étaient bien encadrés et dotés de moyens. Je n'en veux pour preuve que l'UESO -l'Union sportive ouakamoise- qui a remporté la coupe nationale de football en 1964, l'équipe de Ngor qui a été finaliste en 1964, et récemment l'Union sportive ouakamoise de basket qui a remporté la coupe de Madame Elisabeth DIOUF devant un stade archi-comble et à qui je tiens à rendre ici un hommage solennel. Au moment où notre sport traverse certaines difficultés notamment en ressources humaines, il convient d'exploiter toutes les potentialités dont celles des zones périphériques et rurales. Je suis sûr que vous y pensez, mais je voudrais profiter de l'examen du projet de budget de votre département pour vous demander quelles sont les dispositions que vous comptez prendre à cet effet.

Je vous remercie.

Monsieur le Président.

La parole est à notre collègue Libasse SECK.

Monsieur Libasse SECK.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, nous avons entendu ce qui s'est passé à propos de Caire 86 ; je n'y reviendrai pas.

Je voudrais poser deux questions la première est relative à la jeunesse et à ses problèmes. Malgré les efforts déployés par le gouvernement depuis notre accession à l'indépendance, on sent encore que les structures d'encadrement, et d'accueil, tant en milieu rural qu'urbain, sont insuffisantes. Si nous voulons, dans la quête actuelle de notre identité, éviter à notre jeunesse les déviations que nous connaissons, il faudra mener des actions plus dynamiques en sa faveur afin qu'elle puisse jouer, dans l'avenir, le rôle qui est le sien sur le plan national.

La deuxième question concerne le golf. Certains ne comprendront pas mon intérêt pour une discipline sportive assez peu connue et que je ne pratique pas. Si j'en parle, c'est parce qu'il constitue un important facteur de développement touristique. Notre pays pour des raisons d'ordre climatique et géographique, est favorable au golf. D'après les informations que j'ai eues au cours de mes voyages à l'étranger, si l'on investissait dans ce domaine, on développerait ce sport, et la rentrée des devises, au niveau du tourisme, serait plus importante. C'est pourquoi je voudrais avoir une idée sur la politique qui serait menée dans ce cadre en rapport avec le secteur touristique. Au Sénégal, il existe des joueurs de golf qui jouent malheureusement sous licence française, ou en Afrique du Nord et même de l'Est, parce qu'il n'existe pas de fédération sénégalaise. C'est une question qu'il faudrait revoir.

Je vous remercie.

.../...

Monsieur le Président.

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Bacary TAMBA.

Monsieur Bacary TAMBA.

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Si j'ai demandé à intervenir dans ce débat ce n'est pas pour faire des critiques sur Caire 86. Je pense qu'elles ont été largement formulées lors du débat télévisé, dans les rues et les différentes commissions. Aujourd'hui, c'est la recherche de solutions qui doit nous animer afin que les échéances de Nairobi 87 et de Lusaka 88 puissent être un succès.

Monsieur le Ministre, je voudrais vous remercier ainsi que Monsieur le Président de la République qui s'est rendu à Ziguinchor avec son hôte de marque le Président Moussa TRAORE, pour inaugurer le stade Aline Sitoé DIATTA qui est un véritable bijou. Ce nom, symbole de courage, d'abnégation, de discipline et de travail, doit servir de référence à la jeunesse casamançaise en général et féminine en particulier.

S'agissant du sport navétane, je sais, Monsieur le Ministre, que vous en êtes un fervent amateur. Je vous suggérerai donc de demander à votre collègue de l'Urbanisme nous réserver, à Ziguinchor, des aires de jeux pour nous permettre de développer ce sport. Cette région, mes collègues ici présents ne me démentiront pas est enviée par ses autres soeurs, car elle a donné à notre beau pays des vedettes telles que Jules François BOCANDE, Tony COLY, Bassirou NDIAYE, etc. C'est du sport navétane que naissent de nombreux talents.

Par ailleurs, l'ancienne région de Casamance, vous en conviendrez avec moi, recèle de voleurs sûres dans le domaine de la lutte sans frappe. Double Less a été battu la première fois à la lutte parce qu'il ne savait pas boxer. Il faudrait donc encourager cette discipline.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT :

La parole est à notre collègue Toumané CAMARA.

M. TOUMANÉ CAMARA

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, l'attention toute particulière que le Chef de l'Etat porte à votre département, symbole de l'espoir de demain, ne laisse personne indifférente. Caire 86 a prouvé la grande capacité de mobilisation et de sensibilisation du peuple sénégalais.

Le secteur de l'éducation populaire semble refléter un désœuvrement total pour ceux qui l'on servi des années durant. Or, il est de loin le plus vivant. Il semble que votre ministère s'occupe plutôt de sport. Et le rapport le démontre. L'on se demande si à Podor et Matam il y a un CDEPS ou un centre culturel, ce dernier relevant du ministère de la Culture. J'ai visité la maison des jeunes de Podor en ma qualité de Président de la fédération de Musique et de théâtre populaire. J'y ai décelé de jeunes talents qui sont montés jusqu'au plan national. Podor, Matam, Kolda et Sédhieu ont été dotées d'inspecteurs départementaux de l'éducation populaire qui contrôlent ces anciens édifices. La Fédération des maisons de jeunes a disparu. Elle était liée culturellement à la Fédération socialiste de France chargée de la formation politique et culturelle de nos responsables. L'éducation populaire doit être redynamisée conformément à notre charte culturelle en cours d'élaboration.

En ce qui concerne le festival de la jeunesse, je vous suggérerai de dénommer celui de Mbour, "Festival de la Petite Côte" et celui de la Sénégalie "Festival sénégalien". Ce dernier doit être une plaque tournante pour Tamba, Kaolack et la Casamence -Kolda et Ziguinchor- parce que ce sont des régions limitrophes de la Gambie. Il faudrait également renouer avec la semaine nationale qui réunissait tous les jeunes du

pays. Elle devrait s'appeler : semaine culturelle du théâtre.

Je terminerai en vous demandant, Monsieur le Ministre, d'organiser un stage régional à Kolda et d'achever le stade départemental de Sédhiou. C'est notre vœu le plus ardent.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT

Je vous remercie mon Cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou Assane DIOP.

M. MAMADOU ASSANE DIOP

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes Chers collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais vous adresser toutes mes félicitations. Vous avez su donner satisfaction, lorsque vous étiez Ministre de la Décentralisation, non seulement aux communes mais à l'ensemble des travailleurs municipaux du Sénégal.

Monsieur le Ministre, partout, on ne parle que de sport. Or, il est indispensable que notre jeunesse, espoir de ce pays, soit éduquée et formée. Je parle en tant qu'éducateur et responsable des mouvements de jeunesse. Il se trouve que celle-ci est souvent oubliée au profit du sport qui concerne à la fois les jeunes et les adultes. Je voudrais vous demander ce que vous pensez de l'éducation et de la formation de nos jeunes parce que nous souhaiterions qu'ils aient le sens du civisme. Chaque année des milliers d'enfants sortent de l'école et se retrouvent sans travail, ni contrat d'apprentissage. Il est temps de songer à eux, sinon ils risquent de verser dans la délinquance.

Monsieur le Ministre, nous connaissons vos qualités
et sommes sûrs qu'avec vous nous aurons une jeunesse bien éduquée, bien
formée et bien préparée afin que Caire 86 ne se renouvelle plus jamais.

Je vous remercie.

M. Famara MANE :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais tout d'abord vous demander de porter une attention particulière à la Région de Kolda. En effet, en raison du taux important de l'élément jeune et de ses aptitudes à jouer le rôle qui est le sien, votre département devrait déployer d'importants efforts pour soutenir son action, quand on sait qu'il est encore à l'abri du fléau que constitue l'exode rural. Cela a été possible grâce aux grands aménagements hydro-agricoles et à la présence de sociétés d'intervention comme la SODEFITEX et la SODAGRI. Nous souhaiterions donc que la Région de Kolda puisse également bénéficier d'infrastructures sportives. Il faudrait mettre l'accent sur la création de clubs de 2ème division dans les trois capitales départementales que sont Kolda, Vélingara, Sédhiou, et dans certains gros villages comme Fokandé, Marsassoum, Goudan, Sagnié, où les jeunes se comportent exactement comme des citoyens.

S'agissant de Caire 86, vous me permettez, Monsieur le Ministre, de rendre hommage aux journalistes qui nous ont permis de vivre toutes les péripéties de cette manifestation et de les exhorter à plus de courage, d'abnégation et de persévérance. Etant donné leur compétence et leur engagement, je suis persuadé qu'ils seront les véritables artisans de la réconciliation du public avec son sport favori, le football. La crise est là, il ne servirait à rien de l'occulter. Je crois que nous ne pourrions la surmonter qu'en faisant une critique et une auto-critique saines, d'autant qu'il y avait des signes précurseurs : le lutteur Double-Less avait refusé de se rendre au Caire à cause d'un problème de primes. BOCANDE, aux lendemains de la victoire contre le Zimbatwé, a parcouru tous les hôtels de la place pour percevoir son dû avant de rentrer en France. Il faudrait qu'au-delà des critiques formulées çà et là, nous puissions résoudre cette question et essayer d'aller de l'avant.

Je vous remercie.

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie Mon cher Collègue.

La parole est à notre Collègue Oumar WELE.

M. Oumar WELE :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Mon intervention sera essentiellement axée sur le rapport. La formulation faite à la page 178 ne reflète pas assez tout ce qui a été dit sur les CDEPS de Podor et de Matam. Il s'agissait de souligner l'indigence de l'encadrement de ces CDEPS dotés d'un seul maître d'éducation populaire, alors que les autres disposaient d'un personnel beaucoup plus important, dont un inspecteur ou un inspecteur-adjoint de la Jeunesse et des Sports. Le Ministre avait reconnu qu'il n'était pas normal que Podor soit moins encadré qu'Oussouye, Dagana ou d'autres départements. Je pense donc qu'il faut redresser la situation.

Par ailleurs, il avait été signalé, lors des débats, que la Commune de Podor avait clôturé le terrain réservé au stade, mais que l'aide attendue du gouvernement n'était pas encore libérée. Il y a là une action à mener. Le Ministre avait promis de s'en occuper activement.

Les interventions de nos collègues Famara MANE et Toumané CAMARA montrent que le rapport n'a pas suffisamment traduit le souci de la Commission de voir un équilibre s'établir entre la jeunesse et le sport. Nous avons indiqué que le manque d'activités en matière d'éducation de la jeunesse pourrait être un des facteurs qui ont entraîné la défaite de nos "Lions" au Caire.

En ce qui concerne la capitale du Nord, il faut qu'elle rompe avec le vieux stade Wiltord qui a été amélioré d'année en année. Il est temps qu'on dote Saint-Louis d'un stade omnisports au moins égal à celui de Louga, de Diourbel ou Ziguinchor. La tradition sportive de Saint-Louis, l'importance de sa population justifient que cette ville soit dotée d'infrastructures sportives conséquentes pour permettre un meilleur épanouissement de sa jeunesse.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Gallo NGUER.

Monsieur Gallo NGUER

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Depuis l'appel lancé à Ziguinchor par le Président de la République, à propos de Caire 86, les esprits se sont apaisés. Toutefois, il reste des problèmes à élucider. J'estime qu'il faut situer les responsabilités à un niveau élevé. Jusqu'à présent le Ministre n'a pas dit un seul mot. Caire 86, à mon avis, a été très bien préparé. Le Comité de parrainage a fait son travail ; il a récupéré le maximum d'argent. La Fédération est allée en France négocier les SENEFF. Le peuple a été sensibilisé ; il s'est mobilisé entièrement, mais on ne peut pas en dire autant des joueurs. Je suis d'accord avec la Commission qui propose que l'on tourne la page sur Caire 86. Je crois, cependant que nous devons tenir compte de certaines interventions comme celle de mon collègue Boubacar SECK qui demande la tenue des Etats généraux du Football où se retrouveront nos anciennes gloires des années 40 et 50, les supporters et les amateurs ; ils dégageront alors la voie à suivre pour un meilleur devenir de ce sport. Au moment où il n'y avait pas d'argent, le football était synonyme de force, de ndiom et de ngor, il fallait se battre pour gagner.

En ce qui concerne la nomination du directeur technique qu'est-ce qui justifie le choix de Mawade WADE ? Est-il capable de ramener le football aux résultats escomptés ? Je n'ai rien contre lui, je ne le connais pas, mais je pense que dans cette histoire, la collaboration est nécessaire. Nous appartenons à un régime et devons respecter nos options.

S'agissant de la Fédération de Football, je ne crois pas que notre aîné Abdoulaye FOFANA soit parti par la petite porte. Pendant plusieurs années, il a, malgré son âge, aidé le football en y mettant sa foi, son intelligence et même son argent. Je crois qu'il devrait être honoré et félicité.

./.

Je terminerai par des questions ponctuelles.

Monsieur le Ministre, la commune de khombole avait réalisé la clôture de son stade. Malheureusement, les murs n'ont pas tenu. Votre prédécesseur avait promis de nous aider ; hélas, rien n'est encore fait. Par ailleurs, le stade Lat Dior de Thiès est en train de se dégrader faute de maintenance. L'affectation d'un personnel compétent s'avère nécessaire.

En ce qui concerne les navétanes, les présidents de communautés rurales consentent des efforts importants qui méritent d'être soutenus.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Fily SADIAKOU.

MONSIEUR FILY SADIAKOU

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, les performances réalisées par les jeunes de Kédougou dans le cadre des activités culturelles organisées lors de la semaine d'amitié et de fraternité sont à la dimension de l'aide inestimable que leur apporte votre département. Ils vous en sont reconnaissants. Je voudrais également remercier vos collaborateurs de leur disponibilité.

Ma préoccupation a trait au C.D.E.P.S. de Kédougou. Pour permettre à la jeunesse de s'épanouir pleinement, la municipalité a construit un CDEPS et un centre d'accueil malgré la faiblesse de ses moyens. Malheureusement, l'équipement fait défaut. Ce qui limite l'action des jeunes. Monsieur le Ministre votre département peut-il, une fois de plus leur accorder sa sollicitude habituelle ? Je souhaiterais aussi le renforcement du personnel qui se résume à un directeur et à un animateur ; le problème se pose au niveau de l'encadrement technique.

Monsieur le Ministre, je voudrais, en terminant, formuler des vœux de réussite dans l'accomplissement de votre noble mission qui a pour cible ceux qui constituent l'espoir de notre pays et qui retiennent chaque jour l'attention toute particulière du Chef de l'Etat. Je vous assure du soutien des jeunes de ma région et de mon département.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Abdou Khaly SEYE.

MONSIEUR ABDOU KHALY SEYE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

J'espère qu'à la fin de ces débats nous serons enfin au bout de notre voyage du Caire 86 et que nous nous engagerons définitivement dans la voie du progrès. Je pense qu'une des erreurs fondamentales a été, dès le départ, de conditionner l'opinion publique. L'on a estimé devoir réunir une certaine somme et ramener la coupe à Dakar, sans tenir compte des autres facteurs. De nombreux collègues ont dit qu'il fallait tourner la page à la suite de l'appel du Chef de l'Etat. Il a été plus loin avec son Gouvernement en nous proposant d'adopter une enveloppe supplémentaire de 120 millions de francs C.F.A. destinée aux compétitions internationales. Voilà une action concrète !

Ceci étant, je vais parler un peu de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports. Je l'ai connu alors qu'il était directeur de l'Administration générale et de l'Equipe au ministère de l'Education nationale. Depuis, il a occupé divers postes de responsabilité, et c'est parce qu'il a donné satisfaction que le Chef de l'Etat lui a manifesté sa confiance en le nommant dans son Gouvernement. Un ^{de cette} homme / ^{trème} mérite d'être soutenu. Il est travailleur, sérieux et compétent.

L'on a souligné tout à l'heure qu'il n'y avait pas d'équilibre entre le sport et l'éducation populaire. C'est vrai, mais il faudrait peut-être demander à Monsieur le Ministre de nous indiquer ce qui se fait au niveau de son département dans le secteur socio-éducatif. En tout cas, ceux qui, comme nous y évoluent, savent que l'équilibre dont il est question est réalisé.

Je vais terminer par le Conseil national de la Jeunesse. Le problème ne se pose pas en termes de récépissé. Il n'y a que l'appellation à changer ; les objectifs et les principes de l'Union nationale de la Jeunesse sont les mêmes que ceux du Conseil de la Jeunesse qui peut, dès lors, bénéficier du récépissé qui était jusqu'ici dévolu à l'Union nationale de la Jeunesse qui, en réalité n'existe plus.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou WADE.

MONSIEUR MAMADOU WADE

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Président, je voudrais demander des précisions au Gouvernement, car je n'ai pas assisté aux réunions des commissions.

A la page 177 du rapport, Monsieur le Rapporteur général nous apprend que "le stade de Nioro, qui a été financé par la commune, aurait besoin d'une rallonge pour terminer". En tant qu'élu de ce département je sais que l'Etat avait accordé une subvention de 4 millions de francs. Est-ce qu'il s'agit d'une seconde rallonge du même montant ?

Monsieur le Ministre, n'étant pas sportif, j'éviterai de parler de ce que j'ignore. Je vais donc vous poser des questions très ponctuelles. Comme certains collègues, j'ai eu à constater que votre département semblait s'intéresser davantage aux sports qu'aux mouvements de jeunesse. J'aimerais avoir une idée sur la politique que vous menez en direction des foyers ruraux, parce que seules les collectivités rurales, communément appelées communautés rurales, font des efforts très louables en direction des jeunes qui parfois souffrent du manque d'encadrement de la part de vos techniciens. Cela nous amène à demander le redéploiement des moyens dont dispose le ministère. Dans le bon vieux temps, ces foyers de jeunes bénéficiaient d'une assistance financière sous forme de subvention, ce qui n'est plus le cas, du moins dans mon département.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

La parole est à notre collègue Yaya KONATE.

MONSIEUR YAYA KONATE :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, je voudrais savoir si l'éducation physique est toujours enseignée, en dilettante, à l'école élémentaire par les maîtres et les maîtresses ou par des maîtres d'éducation physique et sportive qui se fondent sur une programmation et une progression rigoureuses afin de donner à cette discipline toute son importance. Elle est la clé de voûte de tous les systèmes de réussite. Les Grecs l'avaient compris en imaginant un athlète sain de corps et d'esprit qu'ils appelaient le "Kalos Kágatos". Si nous voulons que nos enfants battent des records, ils devront, dès leur jeune âge, prendre goût à l'éducation physique et à l'entraînement, car pour parvenir à des résultats concluants, il faut un travail de longue haleine et une persévérance à rude épreuve. De notre temps, nous avons des maîtres compétents, qui nous enseignaient très bien cette discipline.

Je terminerai en vous récitant un refrain que nous scandions naguère lorsque nous allions à l'école élémentaire : "Quand l'exercice

.../...

arrive après l'étude, il nous délasse et nous remplit d'ardeur. Les mouvements chassent l'inquiétude en nous donnant la grâce, le courage et la vigueur. Pour que l'esprit plus librement s'éclaire, il faut des corps rudes, souples et sains. L'activité, l'air pur et la lumière sont pour nous d'excellents médecins. (Applaudissements nourris des Députés p.S.) Cela signifie que l'éducation physique ne doit plus être considérée comme un violon d'Ingres, mais plutôt la discipline sans laquelle il n'est pas possible d'arriver à l'éclosion de toutes les potentialités absolues de nos enfants.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Babacar SALL.

MONSIEUR BABACAR SALL :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Mon intervention portera sur trois problèmes.

.../...

Le premier est relatif à la situation du basket. Cette discipline, qui nous a toujours donné satisfaction, semble délaissée.

Je ne suis pas contre le football, mais je suis de ceux qui pensent que si le basket avait reçu le tiers de ce que reçoit le football, il se serait maintenu au niveau où il était il y a quelques années. Nous voudrions savoir quel sort réserve le Ministre de la Jeunesse et des Sports à ce secteur d'activités.

Le deuxième problème a trait au CNJS. J'ai eu à en parler à plusieurs reprises. J'avoue que je me trouve dans la nébulosité la plus totale ; je suis comme un ballon de ping-pong. Nous souhaiterions vraiment être édifiés sur la question.

Le troisième problème concerne Caire 86. On risque d'être à contre-courant. Je suis d'accord qu'il faut tourner la page. Il s'agit non pas de nous appesantir sur ce qui s'est passé/ ^{mais} d'en tirer toutes les leçons, et nous pensons que le ministère de la Jeunesse et des Sports est dans cette voie. Mais à entendre certains, nous sommes en droit de nous demander s'ils veulent que des têtes tombent ou que l'on fasse la lumière sur Caire 86. Il appartient au Ministre de nous donner des éclaircissements à ce sujet.

Je terminerai en l'assurant de notre soutien. Il essaie, dans la discrétion, d'affronter la situation ; nous devons l'aider car il le mérite.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Sayodo BAKHOUM.

M. SAYODO BAKHOUM

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, mon intervention portera sur quatre points.

Le premier concerne Caire 86. Je ne suis pas d'accord avec nos collègues qui nous demandent de tourner la page. Le peuple sénégalais a le droit de savoir car il s'est entièrement mobilisé ; il a ressenti la défaite comme un opprobre, une humiliation. A entendre les gens parler, on a l'impression que seuls les joueurs ont tort. Ils ont été encadrés par un département ministériel. Il faudrait donc, Monsieur le Ministre, nous dire humblement, où se situent les responsabilités. Est-ce que ce sont les démissions qui constituent les têtes à tomber ? Ce que nous voulons plutôt, c'est connaître la vérité afin d'éviter une telle situation à l'avenir.

Le deuxième point a trait à l'encadrement des foyers de jeunes. Monsieur le Ministre, vous avez déployé des efforts dans ce sens ; seulement les maîtres d'éducation populaire, qui sont envoyés dans les arrondissements, sont presque sans programme et n'ont aucun moyen. L'idéal serait de les affecter au niveau de chaque communauté rurale puisque celle-ci forme une structure économique à l'intérieur de laquelle tout le monde se connaît. Je reviens sur la coordination qui doit exister entre votre département et celui de la Culture, parce que les foyers de jeunes ne sont ni culturels, ni sportifs. Cette anomalie est imputable à l'encadrement.

./.

Le troisième point porte sur les navétanes. Nous, nous tapons dans le ballon ; en brousse, nous mouillons nos maillots et on ne nous encadre pas. Etant donné que le choix des joueurs se fait généralement à partir de la base, je pense que le ministère devrait revoir l'organisation de ces navétanes, surtout sur le plan de l'évaluation et du suivi.

Le quatrième et dernier point est relatif à la lutte sans frappe. L'exemple donné par mon collègue Bacary TAMBA est une réalité. A Dakar, nos lutteurs sont battus, quel que soient leur talent et leur bonne volonté, parce qu'ils ne savent pas boxer. Les spécialistes de votre ministère devraient promouvoir la lutte sans frappe.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

La parole est à notre collègue Ibrahima BEYE.

M. Ibrahima BEYE :

Je renonce à la parole Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Je vous remercie mon cher Collègue.

La parole est à notre collègue Mamadou BADIANE.

M. Mamadou BADIANE :

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre, les populations de Ziguinchor sont fières de leur stade Aline Sitoé et en remercient Monsieur le Président Abdou DIOUF. C'est un véritable bijou qu'il faut entretenir correctement. Nous souhaiterions donc qu'une somme importante soit prévue dès à présent, dans votre budget de fonctionnement ; elle servirait à assurer la maintenance de notre stade, comme c'est le cas d'ailleurs pour le stade de l'Amitié qui bénéficie d'une enveloppe de 80 millions.

En ce qui concerne Caire 86, le Chef de l'Etat avait demandé, après un Conseil ministériel, que toute la lumière soit faite sur cette défaite, afin que l'on puisse situer les responsabilités. Par conséquent, je ne m'explique pas l'insistance de certains à vouloir entendre à tout prix le Ministre qui n'est qu'un exécutant. Caire 86, on en a assez parlé et on en reparlera encore longtemps. Chacun essaie de condamner quel qu'un. Mais ce qui est réel, c'est notre sens du civisme. Nous voulons toujours être les premiers tant au niveau continental qu'international. C'est la raison pour laquelle le peuple sénégalais a accepté de participer à la campagne de solidarité en faveur de nos Lions. Les gens pensent-ils que c'est là une manière d'acheter la victoire ? Cette défaite touche la population et même le Président de la République. Vous me permettrez, Monsieur le Président, de conclure sur deux points.

MONSIEUR LE PRESIDENT :

Mon cher Collègue, vous avez épuisé votre temps de parole.

La parole est à notre collègue Lamine DIACK.

.../...

MONSIEUR LAMINE DIACK

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole puisque je suis membre de la commission des finances et celle de la Jeunesse et des Sports. J'ai eu à dire, au niveau de ces instances que 1987 et 1988 étaient vite arrivées et qu'il fallait songer à l'avenir. Mais aujourd'hui, le débat a revêtu un aspect qui me surprend. Qu'est-ce qui se serait passé si malgré nos lacunes nous avions gagné au Caire ? Tous les sportifs qui ont suivi la prestation de notre équipe nationale au Caire l'ont trouvée très bonne. Pour eux, la défaite comme la victoire est extrêmement riche en enseignements. Celui qui vous parle a joué pendant douze ans au football et n'a jamais rien gagné, si ce n'est une coupe junior à l'âge de 18 ans. Cela ne l'a pas empêché de considérer que c'était l'homme qui faisait autorité en matière de football. Nous devons admettre que ce n'est pas parce que nous avons mobilisé tout le peuple sénégalais et obtenu 250 millions que nous aurions dû remporter obligatoirement la coupe d'Afrique. Il nous a manqué certaines choses. Ces insuffisances, il faut les combler pour Nairobi 1987 et Lusaka 1988, parce que ce qui est important, c'est qu'à l'heure actuelle nous avons, sur les plans national et international, une phalange de footballeurs de grands talents. Nous pouvons avoir une des meilleures équipes non seulement d'Afrique mais du monde. Evitons de polariser notre attention sur la défaite. Nous pensons que le footballeur, quand il a atteint un certain niveau n'a plus besoin d'être dirigé. C'est une erreur quelle que soit la valeur marchande d'un joueur, il a toujours besoin d'être dirigé ; s'il refuse de se plier on avance sans lui. Alors, Monsieur le Ministre, je crois qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. On peut faire de vous une mascotte ; mais il suffit que vous perdiez un match pour qu'on vous traite de tous les noms d'oiseaux. Ainsi va le football !

Notre collègue Boubacar SECK a proposé les Etats généraux du Football. Il faudrait peut-être convoquer les Etats généraux du Sport. Il est temps qu'on s'interroge.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mon cher collègue, vous avez épuisé votre temps de parole.
La parole est au dernier orateur inscrit notre collègue le
Président Thierno DIOP.

MONSIEUR THIerno DIOP

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Mes chers Collègues,

Monsieur le Président, la liberté d'expression, dans cette
enceinte, est une chose sacrée, la diversité d'opinion en est une autre. Je
pense que la tolérance veut que lorsqu'on a exprimé son opinion on laisse
aussi le soin aux autres d'exprimer la leur.

Cela étant, je crois que nous ne devons pas faire la politique de
l'autruche. Bien sûr, il ne faut pas s'enliser dans la défaite du Caire, mais
il ne sert à rien non plus d'occulter certaines de ses causes. Tout a été dit
et bien dit sur ce problème. Je voudrais, pour ma part, tirer une seule leçon :
c'est que les moyens matériels et financiers ne sont pas l'essentiel. Rappelez-vous
l'hommage rendu à BECKENBAUER lors de la coupe du monde de 1970 à Mexico.
Malgré une fracture de la clavicule, il a continué le match jusqu'au bout,
car il savait que sa présence était déterminante pour l'équipe allemande.
Ce n'est pas parce qu'on lui avait donné de l'argent. Une équipe n'est pas un
conglomérat de vedettes, elle a une âme.

Monsieur le Ministre, le goût de l'argent est en train de gagner
les jeunes footballeurs. Il sera donc difficile, à cause de cette préoccupation
mercantile d'avoir une équipe nationale parce que nos moyens financiers sont
très limités. Par ailleurs, il y a des hommes qui veulent que cette crise dure.
Après la défaite du Caire, j'ai rencontré un responsable de l'opposition qui
m'a dit, en souriant ; "Si vous aviez gagné la coupe d'Afrique, notre compte
aurait été bon pour cinq ans".

./.

Je terminerai par deux observations : je pense qu'on tarde à tourner la page véritablement et à mettre le C.N.P. en place. Je sais qu'il y a des manoeuvres, mais il faut travailler avec ceux qui le désirent. Je suggérerai qu'il y ait des supporters des équipes nationales ; cela aiderait également à sortir de la crise.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

MONSIEUR CHRISTIAN VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président, j'ai effectivement omis, dans mon rapport, la réflexion faite par notre collègue Oumar WELE. Je corrigerai cette erreur.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Monsieur le rapporteur général.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole pour répondre aux différentes questions.

MONSIEUR LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Monsieur le Président, je voudrais avant de répondre aux nombreuses et enrichissantes questions qui ont été posées, remercier très sincèrement votre auguste Assemblée de l'action qu'elle mène en direction de notre jeunesse et de nos sportifs. Les élus de la Nation n'ont jamais cessé d'accorder une attention toute particulière aux activités de mon département par le biais de la commission de la Jeunesse ; ils ont toujours accompagné les délégations de jeunes qui se sont rendues dans divers pays pour des compétitions : au Caire, Moscou, etc.. Nous faisons souvent appel à vous et aux membres du Gouvernement pour présider des nombreuses manifestations sportives du week-end. Vous avez toujours répondu présents. C'est une épreuve supplémentaire de l'intérêt que vous portez à la jeunesse de notre pays, à son épanouissement et à son développement intégral.

Monsieur le Président, je vais tenter maintenant de répondre aux questions. Vous me permettez de terminer par Caire 86 car il faut bien conclure par là afin d'apporter des éclaircissements.

Le député Amadou Soulye SARR a souligné l'importance du ministère de la Jeunesse et des Sports ainsi que la nécessité d'accorder une attention soutenue aux jeunes. Il a salué la politique définie en la matière par le Chef de l'Etat. Nous saisissons l'occasion pour remercier, au nom de la jeunesse, le Président de la République de l'action qu'il mène quotidiennement en faveur de celle-ci.

Il estime que Caire 86 est un drame. C'est une catastrophe, eu égard au degré de sensibilisation, de mobilisation du peuple sénégalais et de préparation de notre équipe nationale. De nombreux journaux étrangers, et pas de moins, ont reconnu qu'elle était de toutes les équipes la mieux préparée pour cette expédition du Caire 86 ; c'en était vraiment une. Nous espérons pourtant vaincre.

S'agissant d'Aline Sitoé DIATTA, elle est -j'en conviens avec le député Amadou Soulye SARR- une véritable héroïne. Et vous savez comment elle s'est rebellée contre le régime colonial. Des témoins attestent qu'Aline Sitoé, qui travaillant en qualité de bonne à Dakar, a été choquée par le sort réservé aux autochtones comme on les appelait à l'époque. Rentrée à Oussouye sa ville natale, elle a organisé une résistance. C'est la raison pour laquelle Aline Sitoé a été menacée, traquée, enlevée et exilée au Mali où elle rendit l'âme à Tombouctou dans une prison. Lors de la campagne électorale de 1983, le Chef de l'Etat avait promis, à Oussouye, à la demande des populations, de faire la lumière sur cette affaire, parce que jusque-là Aline Sitoé constituait en quelque sorte un mythe. Il a tenu parole en dépêchant une mission auprès du Président Moussa TRAORE. Après des recherches approfondies, on a découvert qu'Aline Sitoé était morte et inhumée à Tombouctou. Si le Chef de l'Etat a décidé de baptiser le stade de Ziguinchor "stade Aline Sitoé", c'est, comme il l'a souligné, pour que son civisme, son nationalisme, son engagement, son courage, sa tenacité et son amour de la patrie servent d'exemples à la jeunesse sénégalaise.

En ce qui concerne le Président Abdoulaye FOFANA, le député Amadou Soulye SARR a raison, c'était un homme d'une grande dimension, qui n'ignore pas le respect que moi-même et mes collaborateurs lui vouons. Il a des qualités remarquables et nous avons reconnu le travail positif qu'il a accompli au sein du CNP, de la Fédération, des clubs. Le bureau de la Fédération a démissionné après les déconvenues du Caire. Cette instance a déposé une première fois sa démission que le Comité directeur a refusée ; elle a été définitivement acceptée au cours de notre Assemblée générale à laquelle ont participé toutes les ligues

Le ministère en a pris acte et un CNP sera mis sur pied dans quelques heures. Mais ceci n'exclut pas que nous rendions hommage au Président FOFANA et à son équipe. Nous l'avons fait et le referons en d'autres occasions.

Le député Amadou Souleye SARR a indiqué que Caire 86 a eu des aspects positifs en ce sens que nous devons^{nous} en inspirer constamment au niveau du département. En effet, nous sommes convaincus qu'il faut le garder présent à l'esprit, tout en le dépassant ; il doit être un élément de référence lors de la préparation des prochaines compétitions africaines de Nairobi et de Lusaka qui vont démarrer en octobre prochain.

Nous tiendrons compte des erreurs commises et essaierons d'adopter une autre stratégie. Avec le soutien de Mesdames et Messieurs les Députés et celui du peuple, nous pourrions arriver à de bien meilleurs résultats dans la mesure où ce ne sont ni les individualités, ni les valeurs qui nous manquent. Nos sportifs ont des talents internationaux. D'ailleurs, au Caire, des spécialistes, qui ne sont pas des Sénégalais, et donc qu'on ne peut soupçonner de partialité, ont reconnu que malgré notre échec, nous possédions les meilleurs footballeurs d'Afrique. C'est une question d'organisation, de discipline, et il y a lieu d'insister là-dessus si nous voulons éviter les errements à l'avenir.

En ce qui concerne Podor et Matam, j'ai donné des instructions pour qu'ils soient dotés de C.D.E.P.S. Ce sont de simples inspections départementales, et c'est ce qui justifie la présence d'un seul inspecteur. Mais avec les arrêtés que nous sommes en train de préparer dans le but de pourvoir les départements en CDEPS, le ministère fera l'effort d'y affecter le personnel nécessaire à l'encadrement de la jeunesse.

S'agissant des arts martiaux, le député Amadou Souleye SARR a raison d'en parler. Je puis lui assurer que nous accordons la plus grande importance à ces disciplines. Il a déploré le fait que nous n'ayons pas encore reçu les jeunes qui pratiquent les arts martiaux. Cette erreur est en voie d'être réparée puisque dès la semaine prochaine nous programmerons ces audiences ; nous allons d'abord recevoir la fédération de boxe puis les autres. Le judo et le karaté ne sont pas négligés. C'est pourquoi nous avons demandé à des experts japonais de venir au Sénégal pour assurer la formation de nos cadres. Ceci permettra à ces disciplines de connaître l'essor qu'elles méritent.

Nous le mettons sur le compte des leçons à tirer de cet événement et qui nous aideront à mieux préparer l'avenir. Nous avons moins de cinq ans pour affronter les prochaines compétitions africaines en rencontrant le vainqueur entre la Guinée et la Gambie. Or, notre équipe nationale est moralement disloquée, comme l'a souligné le Président Thierno DIOP. Elle a besoin d'être remembrée. Il faut que les joueurs -je ne les excuse nullement- qui sont sur place et à l'étranger acceptent les critiques, parce qu'elles sont constructives, reconnaissent leurs erreurs -elles sont humaines- et préparent de manière rationnelle et judicieuse leurs qualifications pour Lusaka 88. Si nous essayons un autre échec, nous serons peut-être amenés -ce fut le cas il y a quelques années- à supprimer les compétitions internationales pendant une bonne période. Je ne crois pas qu'il faille en arriver là, parce que ce n'est pas la capacité de mobilisation qui manque au Sénégal, ni les valeurs sportives. Ce qui fait défaut, c'est la coordination, le civisme, le patriotisme et la discipline. Nous devons donc profiter du peu de temps dont nous disposons pour redonner confiance aux sportifs, aux encadrateurs et à l'opinion publique, car si Dieu le veut, nous pourrions encore, en 1988, aller loin. Il y a lieu d'opérer un réarmement moral.

En ce qui concerne le judo, deux à trois regroupements sont prévus dans le cadre des prochains championnats ; nos judokas rencontreront ceux du Bataillon de Joinville. Nous avons également fait appel à des spécialistes japonais qui nous aideront à préparer ces compétitions.

S'agissant de la lutte sans frappe, elle traverse, depuis presque deux ans, beaucoup de difficultés. Le CNP rencontre quelques problèmes avec les associations ; j'ai demandé qu'un rapport soit établi à l'issue duquel nous verrons dans quel sens nous orienter afin que la lutte sans frappe, qui est un véritable sport national, puisse s'épanouir conformément aux instructions du Chef de l'Etat.

En ce qui concerne l'équipement en matériel roulant du Stade de l'Amitié, nous avons adressé une requête -je suis sûr qu'elle est en train d'être examinée- au Ministre des Finances pour que ce Stade soit doté de minibus et de véhicules légers capables d'assurer le déplacement de la direction.

S'agissant du Conseil national de la Jeunesse, nous avons procédé à une étude en vue de déterminer l'orientation à suivre. Le secteur politique, il faut le reconnaître, a posé des problèmes, mais nous avons engagé le dialogue avec les ministères concernés pour permettre à cette structure de fonctionner normalement comme la souhaite la forte majorité des jeunes.

Il est important de noter que le dialogue engagé avec les ministères concernés vise à permettre à cette structure de fonctionner normalement comme la souhaite la forte majorité des jeunes. Cette orientation est fondamentale pour assurer la participation effective des jeunes à la vie politique et sociale du pays. Les problèmes posés par le secteur politique ont été abordés de manière constructive, et les solutions envisagées tiennent compte des aspirations et des besoins des jeunes. Le dialogue continuera à se poursuivre afin de garantir que le Conseil national de la Jeunesse reste une structure dynamique et représentative, capable de répondre aux défis de la jeunesse et de contribuer à l'édification d'un avenir meilleur pour tous.

Le député Boubakar THIOUBE a rendu hommage aux directeurs de l'INSEPS, de la DJASE et de l'Education physique. Je l'en remercie ; c'est toujours un plaisir, pour un membre du gouvernement, d'entendre les honorables Députés que vous êtes adresser des félicitations à ses collaborateurs. J'encourage ces directeurs à persévérer dans l'effort que le ministère atteigne efficacement les objectifs qui lui sont assignés.

En ce qui concerne la mise en condition des équipes devant jouer à l'étranger, rien que leur transport, qui est supporté par le Ministère, peut grever notre budget. De plus, elles perçoivent des indemnités et les clubs sont équipés. Cet effort sera poursuivi..

Caire 86 mon intention n'est pas de fuir mes responsabilités ou le débat a été, je le répète, une catastrophe, parce que l'élan populaire, jamais égale jusqu'ici, a été brisé. Volontairement, promptement, les Sénégalais, de toutes les couches sociales, ont permis à nos Lions de prendre part aux compétitions du Caire. Malheureusement, ils ont été déçus dans leur attente.

S'agissant du CNP, c'est l'autorité de tutelle qui choisit les membres et leur confie la mission de réhabiliter le football. Le Comité national olympique qui est chargé de coordonner les activités de toutes les fédérations, sera davantage impliqué dans ces questions pour que nous puissions trouver rapidement une solution. Certains clubs doivent même si leurs membres ne figurent pas au C.N.P., oeuvrer à la réussite de la mission puisqu'ils sont les premiers concernés.

En ce qui concerne Cheikh SECK et Sadio DEMBA, nous avons saisi à Dakar et au Caire par téléphone, à propos de la situation sociale de ces deux internationaux de haut niveau. Il est vrai que d'autres joueurs connaissent un sort identique, mais nous avons estimé que le cas de Cheikh SECK et de Sadio DEMBA était beaucoup plus préoccupant et qu'il fallait commencer par eux. Au Caire quand ils ont appris la nouvelle, ils se sont laissés aller au découragement total. Nous leur avons remonté le moral en leur permettant de régler le problème soit au niveau de leur ancien employeur, soit ailleurs. C'est ainsi qu'ils ont pu participer efficacement aux compétitions.

.../...

Je vais tenter de répondre aux nombreuses questions du député Boubacar SECK. Il se peut que j'en oublie ; je lui demanderai alors de me les rappeler.

S'agissant du montant du Fonds d'aide, je serai en mesure de vous le communiquer dès qu'on m'aura fait le bilan des recettes de l'ensemble des compétitions pendant la période écoulée. Par ailleurs, à la suite de la réorganisation du Fonds d'aide, un compte spécial du trésor a été ouvert où sont versées toutes les recettes. L'on nous renvoie simplement dans une caisse d'avance, ce dont nous avons besoin pour l'entretien du stade de l'Amitié car, après chaque compétition, les frais de réfection s'élèvent au moins à 200.000F et pour l'accueil des équipes en visite au Sénégal.

En ce qui concerne les rapports entre le C.N.P. et les clubs, j'en ai parlé tout à l'heure. Je rappelle que le C.N.P. doit compter sur la collaboration franche et loyale des clubs.

S'agissant des arènes de lutte, elles font partie des grands dossiers que sont : la piscine olympique le centre d'accueil les stades régionaux de Tambacounda, Fatick et Kolda. Nous les étudions actuellement. Le Président de la République s'est saisi du problème du centre d'accueil et de la piscine olympique ; il le soumettra très prochainement à des sources de financement.

En ce qui concerne les surveillants de plage, cette question relève à la fois du ministère et la commune de Dakar. Chaque année le Secrétariat d'Etat à la Décentralisation, en liaison avec les communes, essaie de placer des surveillants de plage à cause des noyades en cette période-ci de l'année.

Le député Boubacar SECK s'est longuement appesanti sur Caire 86 et a soulevé un certain nombre de problèmes ponctuels.

S'agissant du ministère, il ne s'est, à aucun moment, substitué à la Fédération de Football. C'est elle qui a préparé les programmes et le budget ; le ministère n'a fait que des amendements compte tenu de nos difficultés financières. Après 17 ans d'absence, nous ne pouvions pas laisser à la fédération le soin de préparer Caire 86. Le ministère est intervenu chaque fois qu'il l'a jugé utile afin d'indiquer la voie à suivre et de redresser la situation. La fédération a toujours accepté ces directives. Seulement, il est facile de condamner suite à une défaite comme celle que nous avons essuyée. Je tiens à préciser encore une fois, qu'avant le Caire, il n'y a pas eu d'antinomie, ni de choc entre le ministère et la fédération. C'est après l'échec que les commentaires sont allés bon train ; je les trouve très normaux. Il faudrait maintenant que sur la base des explications que nous avons données, que l'on nous fasse des suggestions susceptibles d'éviter les faux pas.

En ce qui concerne la réserve, le Ministre ne peut pas la décider. Elle a été faite par la fédération. J'ai demandé aux responsables si on avait une chance de gagner. Leur réponse a été négative. La fédération a insisté pour que le Ministre prenne en charge les frais. J'ai aussitôt donné des instructions dans ce sens au directeur des Sports. Si je m'y étais opposé, on ne me l'aurait pas pardonné. J'ai donc pris mes responsabilités.

S'agissant des joueurs, j'ai eu en effet à déplorer le comportement lamentable de certains d'entre eux. Mais il faut comprendre l'ambiance dans laquelle nous baignions. Lorsque Malick NDAO, qui était le seul délégué de la fédération à loger à l'hôtel, est venu se plaindre à moi de l'indiscipline de BOCANDE, j'ai immédiatement signifié à ce dernier de lui présenter ses excuses. Il l'a fait non seulement en privé, mais également en public lors d'une réunion que j'avais organisée. Quelle ne fut ma surprise en entendre parler à Dakar alors que le problème était déjà réglé. Monsieur Bécaye DIOP a déployé les efforts nécessaires pour remonter le moral, sensibiliser les joueurs.

./.

En ce qui concerne les journalistes, ils ont très bien joué leur rôle au Caire. Nous avons demandé à ce que toutes les composantes de la presse y soient représentées pour permettre au peuple sénégalais de suivre le déroulement des matches. L'on m'a reproché de n'avoir pas pleuré. Ce n'est point l'attitude d'un responsable. Au lieu de me morfondre, j'ai préféré garder ma dignité.

S'agissant des Etats généraux du Football, je suis de l'avis du Président Lamine DIACK qui suggère plutôt la convocation des Etats généraux du Sport afin que le football ne soit pas privilégié au détriment des autres disciplines sportives, notamment l'athlétisme.

Je remercie le député Mamadou Ciré DIALLO d'avoir évoqué la victoire sur l'Egypte. C'est vrai que nous ne devons pas la minimiser, parce que nous avons battu pour la première fois, le pays organisateur. Cela signifie que nous avons des valeurs et qu'avec plus de méthode et d'organisation, nous pourrions gagner un jour. Nous le souhaitons ardemment.

Le député Mamadou Ciré DIALLO a raison, il y a eu des erreurs techniques et tactiques auxquelles est venu s'ajouter l'indiscipline.

En ce qui concerne les primes, elles constituent un grand problème à l'heure actuelle. Autrefois -d'après mes informations- les sportifs qui allaient compéter à l'étranger disposaient d'un peu d'argent de poche. Actuellement, il nous faut être réalistes ; je suis contre l'acharnement sur les primes ; il est à l'origine de notre défaite au Caire. A Dakar, des négociations avaient été menées entre la Fédération et les joueurs pour fixer les montants qui, par la suite ont été dépassés. On m'a saisi, à ce sujet, à plusieurs reprises au Caire et même en France, mais j'ai toujours répondu qu'il n'était pas question de hausser les primes. L'interpénétration des équipes, la facilité offerte par les moyens de communication font que les comparaisons sont très faciles et provoquent des frustrations, parce que les joueurs ne touchent pas les mêmes primes. La football est devenu une véritable entreprise économique génératrice de ressources. Le sponsoring est venu achever cette conception en bousculant les frontières de l'amateurisme pur. Nous devons donc essayer d'étudier sérieusement ce phénomène des temps modernes. L'intérêt national passe avant les primes et je l'ai souligné à nos footballeurs au Caire. Je suis allé jusqu'à leur promettre que s'ils gagnaient la coupe, ils seraient doublement récompensés en arrivant à Dakar. Je les ai exhortés à toujours avoir présent à l'esprit les sacrifices consentis par les ménagères, les élèves, les marchandes de cacahuètes. Les députés qui étaient avec nous peuvent en témoigner. Aujourd'hui, nous préparons l'avenir conformément aux instructions fermes du Chef de l'Etat. Le Comité olympique nous aidera dans notre tâche en se penchant sur la question des primes qu'il est urgent de réglementer et de la participation du Sénégal aux compétitions internationales.

Il faut qu'on définisse le statut de l'international afin que chacun sache à quoi s'en tenir.

S'agissant du séjour en France, les avis sont partagés. J'ai appris que le Cameroun et la Côte d'Ivoire y étaient également en regroupement. Cela, je l'admets présentait des inconvénients, mais le souci de la Fédération, c'était que les SENEFF se frottent un peu à nos joueurs locaux dans des compétitions avec des clubs français. Hélas, ces rencontres n'ayant pas été bien programmées, elles n'ont pas eu lieu. C'est la raison pour laquelle nous avons conclu que le séjour à Tournon n'a pas été opportun.

En ce qui concerne Karim SEYE qui est resté sur la touche, mon rôle n'était pas de me substituer à l'entraîneur ou au Directeur technique national. Je ne le ferai jamais. Et s'il fallait recommencer, j'aurais adopté la même attitude car l'équipe technique est la seule instance habilitée à se prononcer sur le classement ou non d'un joueur.

Madame le Député Ramatoulaye SECK a raison, les villages traditionnels doivent participer activement à l'effort national déployé en faveur de la jeunesse et de son épanouissement ; toutes les potentialités sont à exploiter. Au Ministère, un travail est en train d'être entrepris dans ce sens. Et ce n'est pas pour rien que certaines activités sont ramenées au niveau des régions.

Je voudrais rassurer le député Oumar NDIAYE en lui disant que le Stade Wiltord est inscrit au budget d'Equipement pour 5 millions. J'ai préféré plutôt que de procéder dans l'immédiat à la construction d'un autre stade omnisports, restaurer les stades Wiltord et Joseph GAYE Saint-Louis. Depuis que je suis à la tête du Ministère de la Jeunesse, Saint-Louis est la ville que j'ai le plus visitée. Je m'y suis rendu en CRD, puis inopinément afin de constater l'état des travaux du stade Wiltord ; j'y suis retourné accompagné du gouverneur pour visiter toutes les installations et voir quelles sont les possibilités.

En ce qui concerne la maison de Lille, nous avons gardé le contact avec la municipalité de Saint-Louis pour qu'elle nous l'affecte comme C.D.E.P.S. Je sais qu'avec l'appui des élus de la région nous obtiendrons satisfaction.

L'appel du Chef de l'Etat à Ziguinchor consiste à nous demander de tourner la page et de travailler en vue d'un avenir meilleur. Le CNP qui va être mis en place, devra réarmer moralement notre équipe nationale et notre public.

Le député Libasse SECK a déploré l'insuffisance des structures d'accueil et d'encadrement de la jeunesse et a souligné la nécessité de les redynamiser. Nous sommes de cet avis et c'est pourquoi nous avons tenu à Kaolack, parallèlement au Festival de L'U.A.S.S..U., un séminaire qui a fort bien réussi et qui consistait à étudier les voies et moyens de redynamiser les secteurs de la jeunesse. Si le sport semble être favorisé, c'est peut-être parce qu'il est toujours l'objet d'un reportage de la part des médias, contrairement aux colonies de vacances par exemple qui connaissent actuellement un essor remarquable. En parler amènerait les Sénégalais à reconnaître l'effort consenti en direction des activités socio-éducatives.

S'agissant du golf, je suis partisan de l'implantation d'un terrain au Sénégal. A ce sujet, je vais vous révéler un secret. Lors d'un CRD spécial tenu à Louga, nous avons, à sa demande rencontré, Monsieur Djily MBAYE ; il nous a annoncé qu'il mettait à la disposition du ministère de la Jeunesse et des Sports un terrain international de golf et que nous pouvions choisir un architecte. Nous avons confié l'étude de l'infrastructure à Cheikh NGOM qui est en train de la réaliser. Monsieur Djily MBAYE a promis, entre autres, de construire un centre d'accueil à côté et de financer un forage destiné à l'arrosage du gazon.

Je suis d'accord avec vous, Monsieur le Député que le Golf est une activité sportive économique, parce que pratiquée par de grandes notabilités de la finance internationale qui pourraient nous apporter des devises en venant jouer au Sénégal. Nous poussons l'étude de ce dossier et je souhaite qu'il aboutisse. C'est un don de Djily MBAYE à l'Etat.

Je confirme au député Bacary TAMBA que Nairobi 87 et Lusaka 88 demeurent nos objectifs immédiats. Je vous remercie de vos félicitations ; en ce moment, nous avons besoin d'encouragements d'autant que la crise qui secoue le monde sportif est profonde et nécessite, pour la surmonter, la collaboration des uns et des autres, surtout celle de votre auguste Assemblée.

En ce qui concerne le stade Aline Sitoé, le député Bacary TAMBA a raison. Ce nom constituera, nous le souhaitons, pour la jeunesse féminine, un exemple.

S'agissant du navétane, j'en suis partisan, car c'est l'expression la plus profonde du sport pratiqué au niveau des quartiers. En effet, chacun défend son équipe, et c'est aussi à cette occasion que se révèlent certaines valeurs qui peuvent monter jusqu'au niveau international.

En ce qui concerne les aires de jeux à Ziguinchor, nous avons demandé au ministère de l'Urbanisme de les recenser, nous en faisons de même pour les autres villes afin que l'urbanisation sauvage ne détruise pas tout.

S'agissant de la lutte sans frappe communément appelée la lutte traditionnelle, la Casamance, comme d'autres régions, recèle des valeurs sûres. Nous pensons développer cette discipline au niveau national. A l'issue d'une étude sur la question, des mesures adéquates seront prises en vue de la redynamiser.

Je remercie le député Toumané CAMARA de ses propos aimables.

En ce qui concerne l'éducation populaire, nous avons tenu une réunion avec lui et les responsables de sa fédération dans le but de réfléchir sur la redynamisation de ce secteur. La formation des maîtres d'éducation populaire sera reprise au GNEPS de Thiès, car nous voudrions en affecter certains dans les communautés rurales pour encadrer les jeunes au niveau des foyers ruraux.

J'ai pris note de la suggestion tendant à transformer le festival de Mbour en festival de la Petite Côte et celui de la Sénégambie en festival tournant, et les semaines nationales en semaines culturelles.

S'agissant du stade de Sédhiou, nous ne répéterons jamais assez que seules les communes qui auront fourni un effort seront aidées. Je vérifierai si Sédhiou est concernée. Même si cette assistance est minime, elle atteste de notre souci de promouvoir les activités de la jeunesse tant au niveau des départements que des communautés rurales.

Je remercie également le député Mamadou Assane DIOP. J'essaierai dans mon comportement de tous les jours, de mériter ses félicitations. La tâche est dure, mais nous avons comme vous la ferme volonté de contribuer, conformément aux vœux du Chef de l'Etat, à l'édification de notre société même si nos moyens financiers et intellectuels sont faibles.

En ce qui concerne l'équilibre à réaliser entre la jeunesse et les activités sportives, il suffit simplement de redynamiser le premier secteur. Vous savez cependant, que les masses populaires sont plutôt portées vers le football et l'athlétisme. C'est un choix individuel. Il est difficile de les orienter vers d'autres disciplines. Mais nous faisons en sorte que les conditions soient créées pour permettre aux activités socio-éducatives de s'élever au niveau du sport.

Le député Mamadou Assane DIOP a déploré l'accroissement des jeunes qui sortent des écoles sans formation. Nous le regrettons aussi. Des solutions seront trouvées dans le cadre de l'application des décisions des Etats généraux de l'Education et des directives du Chef de l'Etat.

Le député Famara MANE a parlé de l'encadrement de la région de Kolda ; c'est valable également pour celle de Fatick. Les départements ministériels procèdent progressivement à la mise en place des infrastructures dans ces deux nouvelles régions. Nous avons commencé par nommer des inspecteurs compétents

dont la mission est de recenser toutes les potentialités. Nous nous rendrons bientôt à Fatick et à Kolda pour constater sur place, ce que l'on peut faire dans l'immédiat eu égard à nos moyens.

S'agissant des stades de Vélingara et de Sédhiou, leur réalisation dépend des efforts déployés par les communes respectives. Il faut d'abord doter toutes les régions d'infrastructures avant de descendre dans les départements.

Le député Famara MANE a suggéré la création de clubs de deuxième division au niveau des villages de Samine, Marsassoum, etc. Mes collaborateurs ont bien noté cette idée qui sera examinée. En ce qui concerne Caire 86, j'ai rendu hommage tout à l'heure aux journalistes. Le peuple sénégalais a pu suivre l'événement grâce à leurs talents et aux moyens dégagés par le Président de la République et qui ont permis de régler les frais occasionnés par la retransmission par satellite de toutes les compétitions. Je suis d'accord qu'ils doivent oeuvrer -je suis sûr qu'ils ont commencé- en vue du dépassement de la crise en orientant positivement les débats afin que l'opinion publique, rassurée, puisse faire face aux échéances de Lusaka 87 et de Nairobi 88.

Le député Oumar WELE a déploré l'indigence des CDEPS de Podor et de Matam. Ces deux villes n'avaient pas un statut de CDEPS ; mais un arrêté sera pris et nous pourrons mettre à la disposition de ces structures le personnel d'encadrement nécessaire. En tant qu'inspection départementale, on y affectait un inspecteur avec un ou deux adjoints.

Le député Oumar WELE a indiqué que la commune avait clôturé son stade et que l'aide du gouvernement était attendue. Je vérifierai, et des mesures adéquates seront prises.

J'ai déjà répondu à la question relative à l'équilibre entre jeunesse et sports.

S'agissant des activités de jeunesse, elles sont génératrices de civisme, et c'est la raison pour laquelle, lors du dernier festival de la jeunesse scolaire et universitaire de Louga, nous avons organisé un séminaire regroupant les spécialistes et les inspecteurs de la jeunesse ; un important document a été élaboré.

J'ai déjà évoqué le cas du stade de Saint-Louis en répondant au député Oumar NDIAYE.

Le député Gallo NGUER a dit que depuis l'appel du Président de la République à Ziguinchor, la page était tournée mais qu'il fallait cependant situer les responsabilités. Je crois que je me suis

.../...

largement étendu sur la question. Nous sommes en train de tirer toutes les leçons de Caire 86 pour qu'une telle situation ne se renouvelle plus.

Il me reproche mon silence sur Caire 86. Ma voix, même si vous pensez qu'elle est importante, n'est pas plus autorisée que celles du Chef de l'Etat et du Conseil des Ministres. Dès notre retour du Caire, nous avons fait un communiqué écrit et oral en Conseil des Ministres ; vous avez entendu les termes dans lesquels le Chef de l'Etat a condamné cet échec après en avoir été largement informé. Il en a tiré une conclusion, et un débat a eu lieu à la télévision où nous avons mandaté le directeur des Sports qui devait, humblement et simplement, faire connaître la position du ministère sur cette affaire. Et j'ai été heureux d'entendre, en commission technique et en commission des Finances, les illustres députés Bou-bacar SECK et Oumar NDIAYE dire que le directeur des Sports méritait une promotion pour son comportement. D'aucuns ont affirmé qu'il avait une stature d'homme d'Etat ; le Président de la République, qui l'a nommé par décret, ne s'est pas trompé. En tant que son Ministre de tutelle, je suis content et fier. (Applaudissements nourris des Députés P.S.) Je souhaite qu'il ait d'autres promotions qui lui permettront de mettre ses capacités au service de son pays. Je me félicite de ce qu'il y ait au ministère de la Jeunesse et des Sports des cadres de haut niveau.

.../...

En ce qui concerne les responsabilités, elles sont situées comme le montrent les mesures prises par le Chef de l'Etat et que nous sommes en train d'appliquer.

S'agissant de la nomination de Mawade WADE, personne n'a jamais prétendu que c'était le meilleur des Sénégalais, seulement sa compétence est certaine, sinon il n'aurait jamais été instructeur de la FIFA et de la CAF. La FIFA ne recrute pas n'importe qui ; il faut faire ses preuves pour y être copté. Par conséquent, un homme de la trempe de Mawade WADE peut nous être d'un grand apport. C'est pourquoi nous l'avons nommé, sur instructions du Chef de l'Etat Directeur technique national et comptons sur lui ainsi que sur d'autres pour réhabiliter rapidement notre sport, le promouvoir afin qu'un jour le Sénégal puisse remporter les compétitions de Lusaka ou de Nairobi. Je suggère, encore une fois, que nous tournions la page. Dans quelques heures sera mis en place le CNP avec des hommes compétents qui peuvent, à côté du Comité olympique, des ligues et des clubs, redresser rapidement la situation. Faisons leur confiance.

Je ne reviens pas sur le cas du Président Abdoulaye FOFANA.

En ce qui concerne le stade de Khombole, je procéderai à des vérifications pour savoir ce qu'il en est exactement.

Je remercie le député Fily SADIAKHOU de ses félicitations et des vœux qu'il a formulés à l'endroit du ministère, eu égard à sa tâche difficile. Notre devoir c'est d'aider chaque année à la réussite de la tripartite, car ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à une intégration harmonieuse des jeunes des pays limitrophes. J'ai noté la requête concernant l'équipement du CDEPS de Kédougou construit par la commune. Monsieur le Député, je vous préciserai, par correspondance, ce qu'il sera possible de faire.

J'ai remercié le député Abdou Khaly SEYE de ce qu'il a dit sur mon humble personne. Je puis lui assurer que je suis guidé par l'intérêt national et rien d'autre.

S'agissant de Caire 86, le degré de sensibilisation est à la mesure de la déception éprouvée après la défaite. Le Président de la République a lancé un appel. Nous nous devons d'y répondre présents car il nous invite à dépasser le Caire et à nous mettre au travail. "Notre peuple, a-t-il souligné, n'est pas paresseux et ne se laisse pas décourager au moindre événement. C'est un peuple debout". Ne perdons pas de temps à discuter et préparons les prochaines échéances. Cela nous évitera un deuxième échec d'autant plus cuisant que Caire 86 serait encore frais dans nos mémoires. Donc, il faut que nous travaillions la main dans la main et oublions nos rancœurs afin que notre jeunesse reprenne confiance. Effectivement, le Chef de l'Etat a agi concrètement en demandant que 120 millions soient mis à notre disposition pour les compétitions internationales. Nous nous en félicitons et le remercions.

J'ai noté la suggestion du député Abdou Khaly SEYE, à savoir que le ministère de la Jeunesse et des Sports élabore un rapport sur les activités socio-éducatives.

En ce qui concerne le CNJS, j'en ai déjà parlé. Le problème est à l'étude.

Le député Mamadou WADE a posé une question sur la subvention accordée à la commune. Elle s'élève à 4 millions ; il ne s'agit

pas d'une seconde rallonge.

Le ministère de la Jeunesse ne s'intéresse pas qu'au sport, au contraire. Il faut que nous menions le tout de front.

S'agissant des foyers ruraux, nous essayons d'affecter, dans chaque communauté rurale, des maîtres d'éducation populaire chargés d'encadrer les jeunes, de les aider, de les conseiller et de les guider.

Le député Yaya KONATE a raison de souligner l'importance de l'éducation physique. Elle est assurée au niveau du Primaire par l'instituteur qui reçoit une formation adéquate dans les écoles normales. C'est la formule utilisée actuellement. A Dakar et dans les autres régions existent ce que l'on appelle des écoles de sports. Leur rôle est d'aider à l'éducation, à l'encadrement et à la formation de la jeunesse.

Je remercie le député Yaya KONATE de nous avoir lu un refrain qui résume finalement la philosophie de l'enseignement de l'éducation physique depuis les Grecs. Nous adoptons ce chant, parce qu'il correspond parfaitement à ce que nous souhaitons réaliser au niveau du Ministère.

Le député Babacar SALL a abordé le problème du basket. Cette discipline n'est pas délaissée. Nous sommes en contact permanent avec le responsable de la Fédération de Basket, et la dernière réunion date de moins de trois semaines. A l'issue de cette rencontre, j'ai demandé à la fédération d'inviter le Président de la Fédération française à Dakar afin que nous discussions sur place et trouvions une solution. Car le problème c'est qu'il est pratiquement impossible d'utiliser nos expatriés en France. La réglementation, dans ce domaine, est différente de celle du football.

En ce qui concerne Caire 86, je suis d'accord qu'il faut tout oublier et travailler ; ce n'est pas une fuite puisque toutes les conséquences continuent d'être tirées.

Le député Sayodo BAKHOUM n'est pas de l'avis de ceux qui me demandent que la page soit tournée. Je me pose sincèrement des questions en constatant que certaines personnes refusent de dépasser le débat. Quel but veulent-elles atteindre ? Si c'est l'intérêt national, elles font fausse route. Le Chef de l'Etat a lancé un appel à Ziguinchor, au Conseil national du Parti socialiste et en Conseil des ministres. Personnellement, je ne peux pas dire plus et mieux que ce qu'il dit ; Je compte sur l'appui de votre auguste Assemblée et sur celui des sportifs, du Comité olympique, des ligues et des clubs pour que nous nous regardions résolument vers l'avenir et ne perdions plus de temps.

./.

J'ai déjà répondu aux questions relatives à l'éducation physique, aux navétanes et à la lutte sans frappe. Nous avons reçu comme instruction de développer cette forme de lutte et de la réglementer davantage, ce qui éviterait les incidents auxquels on assiste chaque fois que le championnat national nommé drapeau du chef de l'Etat est organisé. L'année dernière et cette année, nous avons, rencontré des difficultés.

Le député Mamadou BADIANE a indiqué qu'une somme de 80 millions est dégagée pour l'entretien du stade de l'Amitié, alors que les autres ne bénéficient que de 35 millions. Vous savez que la formule employée jusqu'à présent et qui a réussi par-ci et échoué par là, c'est de signer une convention avec les communes par laquelle nous leur versons annuellement 4 millions ; le gardiennage des stade construits dans les régions est à leur charge. Cette méthode est la meilleure à l'heure actuelle car le ministère ne peut pas supporter directement le nettoiement faute de personnel.

S'agissant du stade de Ziguinchor, la convention est déjà signée.

Je remercie le Président Lamine DIACK de sa position. Il a parlé en connaisseur, puisque c'est un ancien pratiquant de très haut niveau, un dirigeant, et il est actuellement le Président du Comité national olympique sénégalais sportif. Nous comptons beaucoup sur son appui et son aide en vue de redressement de la situation.

La campagne du Caire a rapporté 240 et quelques millions ; la Côte d'Ivoire et le Cameroun ont investi plus du double. En 1984, la Côte d'Ivoire avait organisé la coupe chez elle ; mais après avoir dépensé presque le triple de ce que nous a coûté Caire 86, elle a perdu. A mon avis et le Président Thierno DIOP l'a souligné il ne faut pas confondre les moyens mis en oeuvre et la victoire.

Je suis pour la tenue des états généraux du Sport

Le Président Thierno DIOP parlant de Caire 86, a cité l'exemple de BENCKENBAUER. Notre jeunesse, il a raison, doit s'en inspirer. Nous avons dit à nos joueurs que l'honneur du Sénégal ne se marchandait pas, et que leur rôle était de le défendre. L'échec a été d'autant plus dur qu'on a l'impression d'avoir été battu les armes à la main. C'est ce qui a bouleversé le peuple. Une équipe a besoin d'avoir une morale et des règles. Je remercie le Président Thierno DIOP qui nous invite à surmonter la crise.

En ce qui concerne le C.N.P., il sera mis en place dans les heures à venir.

J'ai pris bonne note de la suggestion du Président Thierno DIOP qui date de l'année dernière et qui consiste à organiser les supporters de l'équipe nationale. Nous nous sommes attelés à cette tâche, il reste simplement à parfaire l'idée. La grande mobilisation qu'a connu Caire 86 démontre que l'objectif est en cours de réalisation.

Monsieur le Président, j'ai essayé de répondre aux questions qui m'ont été posées. Je me suis étendu sur Caire 86 parce que la plupart des députés, qui sont intervenus, ont évoqué la question. Cela me dispense d'y revenir. Je souhaite simplement que le ministère de la Jeunesse et des Sports puisse continuer à bénéficier du soutien de votre auguste Assemblée et que vous collaboriez avec nous la main dans la main, soit en nous accompagnant à l'extérieur, soit en

président des manifestations importantes à l'instar des membres du gouvernement. Nous devons oeuvrer inlassablement pour le réarmement moral de nos sportifs afin que la confiance renaisse. Caire 86 est une expérience à ne pas oublier. Il faut qu'elle nous serve de guide et d'élément de référence pour qu'à l'avenir notre pays ne connaisse plus le deshonneur.

Je vous remercie.

(Applaudissements des Députés P.S.)

Monsieur le Président.

Je vous remercie Monsieur le Ministre.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen des chapitres.

Monsieur le Rapporteur général, vous avez la parole.

Monsieur Christian VALANTIN.

CHAPITRE 521.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Personnel)

Dotations 1985-1986.....	1. 468 756 000
Services votés.....	1 579 647 000
Autorisations nouvelles.....	33 921 000

TOTAL DU CHAPITRE 521..... 1 613 568 000

contre 1 468 756 000 pour la gestion en cours.

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 521.

Je mets aux voix le chapitre 521.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

./.

Monsieur Christian VALANTIN.

CHAPITRE 522.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Matériel)

Dotations 1985-1986.....	215 875 000
Services notés.....	215 875 000

TOTAL DU CHAPITRE 522..... 215 875 000

de même que pour la gestion en cours.

Monsieur le Président.

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 522

Je mets aux voix le chapitre 522

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

Monsieur Christian VALANTIN.

CHAPITRE 523.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Entretien)

Dotations 1985-1986.....	82 730 000
Services votés.....	82 730 000
Autorisations nouvelles.....	80 000 000

TOTAL DU CHAPITRE 523..... 162 730 000

contre 82 730 000 pour la gestion en cours.

Monsieur le Président.

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 523?

Je mets aux voix le chapitre 523.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

Monsieur Christian VALANTIN.

CHAPITRE 524.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Transfert)

Dotations 1985-1986.....	206 889 000
Services votés.....	206 889 000
TOTAL DU CHAPITRE 524.....	206 889 000

de même que pour la gestion en cours.

Monsieur le Président.

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 524?
Je mets aux voix le chapitre 524.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur Christian VALANTIN.

CHAPITRE 525.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(Dépenses diverses)

Dotations 1985-1986.....	154 500 000
Services votés	274 500 000
TOTAL DU CHAPITRE 525.....	274 500 000

contre 154 500 000 en 1985-1986.

Monsieur le Président.

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 525?
Je mets aux voix le chapitre 525.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Nous vous remercions Monsieur le Ministre.

./.

SUSPENSION DE LA SEANCE

Monsieur le Président.

Mes chers Collègues,

Je vous propose de suspendre la séance et de la reprendre à 15 H 30 pour examiner le projet de budget du ministère des Affaires étrangères et les projets d'accords.

Il n'y a pas d'observations ?

Il en est ainsi décidée.

La séance est suspendue.

X

X

X